



RÉVISION DU CODE MINIER

Les grandes sociétés s'associent pour défendre leurs intérêts



Un site minier dans l'ex-Katanga

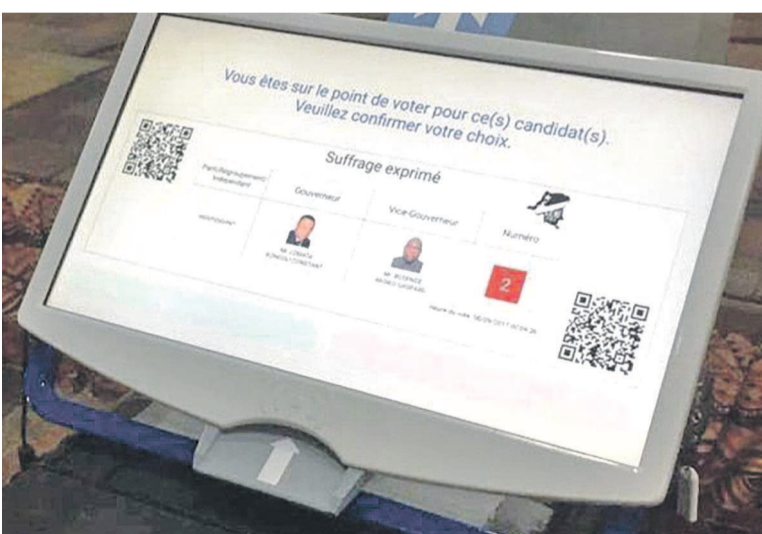
Les compagnies minières opérant en RDC, affirme l'agence «Bloomberg», ont envoyé une lettre au président de la République au début de ce mois, demandant une réunion pour «encore une fois» présenter leurs positions sur les modifications du code minier approuvées par le législateur en janvier dernier.

Ces sociétés minières affirment que leurs intérêts ont été mal servis par la Chambre des mines, qui aurait été incapable de consolider et communiquer leurs souhaits lors de la nouvelle revisitation du code minier. Notons que dans la nouvelle réforme fiscale, le gouvernement a décidé d'augmenter les taux de la redevance minière et de fixer à 10 % le taux sur les substances stratégiques.

Page 3

PROCESSUS ÉLECTORAL

Corneille Naanga : « Ce qui est sûr, la machine à voter sera utilisée »



Un échantillon de la machine à voter et qui l'assistent dans tout ce qu'il fait. Rejetant la suggestion des évêques, il brandit l'indépendance de son institution pour justifier le choix de la machine à voter qui demeure, d'après lui, le bon système. Tout en restant ouverte aux apports extérieurs, a-t-il dit, « la Céni décidera seule... Ce qui est sûr, la machine à voter sera utilisée ».

Page 2

Aux évêques catholiques qui lui ont suggéré, pour le besoin de certification, de soumettre les machines à voter à l'expertise de la communauté internationale pour jauger de leur fiabilité, Corneille Naanga a rétorqué ne voir aucune utilité d'arpenter une telle voie. Le président de la Céni se fie à la présence de cinquante-deux experts internationaux qui passent pour ses conseillers tech-

ENJEUX DE L'HEURE

Il n'y a jamais eu de deal politique entre l'Église catholique et l'UDPS



Jean Marc Kabund-a-Kabund

Le secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc) a, dans une récente mise au point, réaffirmé la neutralité de l'Église « Corps du Christ » qui n'est inféodée à aucune organisation politique. Réagissant aux propos du secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Jean Marc Kabund, revendiquant une part du succès des manifestations initiées



L'abbé Donatien Nsholé

par l'Église catholique, succès obtenu selon lui grâce à l'apport des militants de son parti, l'abbé Donatien Nsholé a indiqué qu'il n'y a jamais eu de deal politique entre l'UDPS et l'Église catholique.

Et d'ajouter que les acteurs politiques qui prennent part à ce genre d'initiatives s'affichent en chrétiens catholiques ou comme toute autre personne de bonne volonté qui soutient la marche.

Page 5

HÔPITAL GÉNÉRAL DE N'DJILI

Bientôt un bâtiment pour la salle d'urgence

Page 5

ÉDITORIAL

Levant

Plus les jours passent, plus la violence grandit dans l'une des régions qui pourrait être les plus riches du monde et qui le fut d'ailleurs il y a trois millénaires : le Levant. De l'offensive menée dans le nord de l'Irak par la coalition internationale contre l'Etat islamique à l'affrontement de plus en plus violent qui oppose les Israéliens aux Palestiniens dont ils confisquent les terres, en passant par la guerre larvée que se livrent la Syrie et la Turquie à propos des Kurdes ou par la montée des tensions entre l'Iran et Israël, la liste est longue, très longue des désaccords entre les Etats qui pourraient subitement dégénérer en un conflit de grande ampleur.

Ce qui frappe le plus les observateurs de la scène moyenne et proche orientale est l'impuissance manifeste de la communauté internationale, mais plus précisément des grandes puissances face à la dégradation continue de la situation dans cette partie du monde. Présentes sur place d'une manière ou d'une autre, les Nations unies, les Etats-Unis, l'Europe, la Russie s'avèrent incapables d'agir sur le terrain pour faire en sorte que les désaccords locaux soient résolus de façon pacifique et non par les armes. Avec cette conséquence prévisible que la violence croît dans l'ensemble de la région, provoquant des drames humains auxquels apparemment rien ne peut ni ne pourra mettre un terme.

Si ce problème est évoqué ici aujourd'hui, c'est parce que le risque grandit de jour en jour de voir la crise régionale à laquelle nous assistons se muer brutalement en une crise mondiale dont personne, apparemment, dans les capitales concernées - Damas, Ankara, Téhéran, Tel Aviv, Bagdad, Beyrouth, Le Caire, Washington, Moscou, Bruxelles, Paris, Londres, Berlin ... - ne paraît mesurer la véritable dimension. Avec cette double conséquence que des millions de vies humaines seront mises en péril si la situation s'aggrave et que les mouvements les plus extrémistes comme Daech, l'Etat islamique, Boko-Haram surferont sur la vague de violence que nous voyons enfler.

Dans un pareil contexte, l'Afrique peut-elle faire entendre la voix de la raison ? Beaucoup en doutent à juste titre. Et pourtant elle doit le faire au plus vite par ses voix les plus autorisées car sa propre sécurité en dépend comme nous l'avons vu avec l'effondrement de la Libye il y a six ans.

Les Dépêches de Brazzaville

PROCESSUS ÉLECTORAL

Corneille Naanga réaffirme l'utilisation de la machine à voter

Le recours à l'outil informatique lors des scrutins du 23 décembre de l'année en cours continue à alimenter la polémique. Des appréhensions ne cessent de se multiplier quant à l'expérimentation de cette nouvelle technologie pendant ces élections.



Corneille Naanga

S'il est vrai, comme l'a toujours soutenu le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Corneille Naanga, le pays engrangera un gain financier certain en recourant aux machines à voter plutôt qu'aux bulletins de vote trop onéreux et très laborieux dans leur manipulation, il y a lieu d'applaudir cette trouvaille. Seulement, le fait que le Congolais aura à l'expérimenter pour la toute première fois en cette année électorale pose problème. Dans un pays où le taux d'analphabétisme frôle des seuils parfois insoupçonnés, la Céni croit avoir la maîtrise de son sujet et continue de tergiverser pour lancer la campagne de sensibilisation et d'explication au fonctionnement de ces machines. Et pourtant, l'appropriation de ces engins et leur maîtrise par la population constitue un gage sérieux de la réussite des élections. Au-delà, il faudrait faire avec l'absence d'énergie électrique dans certains coins reculés du pays, mais aussi avec les aléas techniques qui peuvent toujours jouer des tours aux opérateurs de la Céni commis à la manipulation de ces machines.

Nonobstant toutes ces appréhensions, notamment celle liée à la planification de la fraude électorale, le président de la Céni reste de marbre et continue de croire aux vertus qu'incarnent ses machines dont il loue d'ores et déjà l'efficacité. Aux évêques catholiques qui lui ont suggéré de soumettre, pour besoin de certification, ces engins à l'expertise de la com-

munauté internationale pour jauger de leur fiabilité, Corneille Naanga a rétorqué ne voir aucune utilité de s'en remettre aux experts internationaux. « Nous avons, dans notre bâtiment à la Céni, la présence de cinquante-deux experts internationaux qui sont nos conseillers techniques et qui nous assistent sur tout ce que nous faisons. S'il y a d'autres experts qui veulent encore s'ajouter, ils sont tous les bienvenus. », s'est-il confié à la presse, quelques heures après la clôture de la dernière plénière de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc). Le fait que la Céni bénéficie actuellement de l'appui massif en ce qui concerne l'assistance électorale des experts tant nationaux qu'internationaux le dédouane de toute autre expertise supplémentaire, se convainc-t-il. Il nuance cependant : « la Céni reste ouverte à tout apport et à tout conseil qui viendront des experts ».

Rejetant la suggestion des évêques, Corneille Naanga brandit l'indépendance de son institution pour justifier le choix de la machine à voter qui demeure, d'après lui, le bon système. « L'indépendance de la Céni se fait vis-à-vis de toutes les parties prenantes au dialogue du 31 décembre. Nous pensons que la déclaration de la Cénc est positive d'autant qu'elle permet plus ou moins de dire que la Céni reste ouverte à toute participation et à toute expertise, qui que ce soit, mais la Céni décidera seule... Ce qui est sûr, la machine à voter sera utilisée », a-t-il insisté.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :
Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROVINCE DE L'ÉQUATEUR

Quatorze communautés obtiennent des titres de concessions forestières

Le processus a bénéficié de l'appui du Fonds mondial de la nature (WWF) à travers le programme Conservation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (Cafec)/volet lac Tumba, financé par l'Agence d'aide au développement international des États-Unis d'Amérique (Usaid).

Le gouverneur de la province de l'Équateur, Bobo Boloko, a remis officiellement, le 16 février, lors d'une cérémonie organisée à Bikoro, des titres des concessions forestières de quatorze communautés locales du territoire de Bihoreau. Les communautés bénéficiaires, dont cinq du secteur des Elanga, six du secteur du Lac Ntomba et trois du secteur de Ekonda, ont été accompagnées, au cours du processus ayant abouti à l'obtention de ces titres, par le WWF, à travers le programme Cafec, volet lac Tumba, qui bénéficie du soutien financier de l'Usaid.

Le WWF, dans un communiqué publié le 19 février, a, en effet, rappelé que le code forestier congolais prévoit, dans les dispositions de son article 22, que les communautés peuvent obtenir des titres de concessions forestières en partie ou sur la totalité de forêts régulièrement possédées en vertu de la coutume. Le décret 14/08 du 2 août 2014 pris par le Premier ministre, complété par l'arrêté n°25 du ministre de l'Environnement du 2 février 2016, a rendu effectif le processus d'attributions des forêts communautaires en République démocratique du Congo.

Les communautés, en vertu de l'article 6 du décret susmentionné, peuvent se faire accompagner par l'administration fores-



Les responsables de WWF s'adressant aux représentants des communautés bénéficiaires/photo WWF

tière locale, les ONG ou par toutes personnes disposant de l'expertise nécessaire dans les différentes étapes du processus d'acquisition.

Un appui à deux volets

À en croire le document, dans ce cadre, l'appui du WWF a principalement consisté premièrement dans la sensibilisation des communautés et des autorités locales et provinciales et en second lieu à une assistance dans la constitution des dossiers de demande jusqu'à leur validation dans le respect de la procédure prévue par la loi. Le WWF, note-t-on, a mis en place un volet foresterie communautaire dans tous les sites forestiers où il intervient (lac Tumba,

Virunga, Salonga et Itombwe) et a débuté l'accompagnement des communautés locales depuis 2015.

Un processus porteur d'espoir

À en croire le WWF, ce processus d'octroi de titres est porteur de beaucoup d'espoir pour les communautés. Grâce à ces titres, a souligné l'ONG internationale, ces communautés obtiennent une sécurité juridique renforcée et une plus grande capacité à décider elles-mêmes de la gestion et de l'exploitation de leurs forêts. « Le WWF se satisfait de ce développement très positif car, en effet, la gestion durable des ressources forestières de la région sera davantage facilitée grâce à l'implication

des communautés elles-mêmes », a noté le chef de programme Cafec lac Tumba, Laurent Nsenga. Il a été recommandé donc aux communautés, a-t-il poursuivi, de veiller à une bonne gouvernance de ces forêts dont la gestion leur est désormais reconvenue. Ce responsable, qui a remercié l'Usaid pour son appui financier à ce processus, a également rappelé que l'exploitation et la gestion de ces concessions forestières communautaires étaient soumises au respect des dispositions prévues par l'arrêté 025 du 9 février 2016 du ministre de l'Environnement. Ces dispositions prévoient que chaque communauté devra mettre en place un plan simple de gestion qui doit être précédé de plusieurs activités, notamment les inventaires multiressources qui leur permettront d'évaluer à leur juste valeur les ressources présentes en vue de leur exploitation judicieuse.

Il est rappelé que les principales interventions du WWF dans le paysage du lac Tumba, qui inclut Bikoro, comprennent, entre autres, le renforcement des capacités de gestion des aires protégées; le renforcement de la mise en œuvre des plans de gestion de l'utilisation des terres; la promotion de l'agriculture durable, de l'énergie et des moyens de subsistance alternatifs aux pratiques non durables; et la promotion de meilleures pratiques de gestion forestière. Il y a aussi la promotion écologique et durable de l'usage artisanal des ressources naturelles; l'amélioration de l'application de la loi et des poursuites judiciaires en matière de conservation ainsi que les paiements pour services environnementaux à travers le reboisement communautaire.

Lucien Dianzenza

RÉVISION DU CODE MINIER

Les grandes sociétés s'associent pour défendre leurs intérêts

Le principal producteur de cobalt, Glencore, a décidé de s'unir à d'autres grands groupes miniers comme Randgold et China Molybdenum pour contester les nouvelles réformes fiscales du document.

présenter leurs positions sur les modifications du code minier approuvées par les législateurs en janvier dernier. Ces entreprises ont également déclaré avoir décidé de formaliser leur relation, en «créant une association de

menter les redevances pour le cobalt de 2 à 10% si le métal est classé comme «substance stratégique» et le prélèvement de l'État sur le super profit jusqu'à 50 % si les prix des matières premières augmentent plus vite que prévu.

ouvelle revisitation du code minier. La Chambre des mines actuelle est un sous-comité de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), dirigée par Albert Yuma, qui est en même temps président de la société minière publique Gécamines. Dans leur lettre, les entreprises minières indiquent: « Nous tenons à faire savoir que la FEC n'a pas représenté les opinions ou les analyses présentées par sa propre Chambre des mines, qu'elle n'a pas consulté nos sociétés et qu'à aucun moment elle n'a eu le mandat de représenter nos positions ». Consulté par une commission parlementaire en tant que président du FEC le mois dernier, Albert Yuma avait déclaré que la révision du code minier était «nécessaire», tandis que les membres de la FEC comme Randgold et Glencore se sont opposés aux changements proposés.

Pression fiscale

Dans la nouvelle réforme fiscale, le gouvernement a décidé d'augmenter les taux de la redevance minière et de fixer à 10 % le taux sur les substances stratégiques. Par ailleurs, selon le nouveau code à promulguer par le chef de l'Etat, le Premier ministre peut déclarer, par décret délibéré en

Conseil des ministres, une substance minérale stratégique. La clause de stabilité a été réduite de dix à cinq ans. Autres inquiétudes des entreprises minières, le prélèvement de l'État sur le super profit jusqu'à 50 %, le relèvement de 40 à 60 % de la part des revenus de la vente des produits à rapatrier en RDC et la fin du régime de convention minière.

Des entreprises sous pression

Les actions de la plupart des entreprises minières opérant dans le pays ont été sous pression après l'annonce de la nouvelle réforme fiscale. Les actions de Ivanhoe Mines ayant chuté de près de 20% après la diffusion de l'information. Le président d'Ivanhoe, Robert Friedland, a déclaré que l'industrie minière était unie dans sa détermination pour parvenir à une solution «durable» pour les impôts et les redevances en RDC. Il a ajouté être «absolument confiant» qu'il y aura un dialogue avec les décideurs et le président Joseph Kabila. En décembre dernier, Mark Bristow, président directeur général de Randgold, avait déclaré qu'il porterait l'affaire devant la Cour internationale d'arbitrage si la loi était approuvée.

Patrick Ndungidi



L'exploitation d'une mine en RDC

Les compagnies minières opérant en République démocratique du Congo (RDC), affirme l'agence «Bloomberg», ont envoyé une lettre au président de la République, Joseph Kabila, au début de ce mois, demandant une réunion pour «encore une fois»

grandes sociétés minières en RDC». Selon «Bloomberg», Ivanhoe Mines, MMG, Zijin Mining Group et AngloGold Ashanti ont aussi signé «Le nouveau projet de loi», qui n'a pas encore été promulgué par le chef de l'Etat. Ce texte permettra au pays d'aug-

La Chambre des mines pointée du doigt

Les sociétés minières opérant en RDC affirment que leurs intérêts ont été mal servis par la Chambre des mines, qui aurait été incapable de consolider et communiquer leurs souhaits lors de la nou-

PARUTION

Bob Bobutaka publie sur les relations profondes entre les deux Congo

Kinshasa et Brazzaville ne sont pas les deux capitales les plus proches au monde pour rien. Et s'il n'y a jamais eu de guerre entre ces deux villes, c'est certainement parce qu'elles sont plus qu'intimement liées. Il pourrait s'agir à tout le moins d'un seul peuple séparé juste par un boulevard naturel, le fleuve Congo. C'est ce qu'explique, scientifiquement et de manière plus épistémologique, le Pr Bob Bobutaka Bateko dans son ouvrage au titre évocateur de « Congo-Kinshasa et Congo-Brazzaville. Développement, langue, musique, sport, politique et bibliologie » sorti aux éditions Edilivre, à Paris, en France.

Les premiers mots de l'ouvrage, comme par symbolisme, sont adressés à l'actuel gouverneur de Kinshasa, André Kimbuta Yango, et à l'ancien maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé (succédé en août 2017 par Christian Roger Okemba), deux responsables des deux capitales des Congo. Aussi rend-il hommage, pour l'expression fraternelle des deux Congo, aux présidents des Assemblées nationales Aubin Minaku et Isidore Mvoubu, aux présidents des Sénats Léon Kengo wa Dondo et Pierre Ngolo, aux Premiers ministres Clément Mouamba et Bruno Tshibala, et aux directeurs des cabinets des présidents de la République Néhémie Mwilanya et Florent Ntsiba, ainsi qu'aux ministres de l'Enseignement supérieur et universitaire Stève Mbikayi et Bruno Jean Richard Itoua. Bob Bobutaka adresse ses remerciements particuliers au professeur égyptologue, Théophile Obenga, à qui il « trouve dans cette littérature l'expression de la continuité de son œuvre commencée par Cheikh Anta Diop sur la civilisation pharaonique ».

« L'axe Kinshasa-Brazzaville est hautement stratégique pour la consolidation de l'ancien royaume Kongo et la valorisation des peuples du fleuve Congo. Brazzaville et Kinshasa sont deux capitales les plus proches au monde à raison d'une distance de cinq à six kilomètres seulement, et ce, hormis Rome et le Vatican. », indique l'auteur dans son avant-propos qui balise une lecture aisée et enrichissante de ce livre captivant. Bob Bobutaka jette déjà un regard attentionné sur l'aspect économique des deux Congo. L'on apprend que la Banque mondiale - qui a créé une sous-région composée des deux Congo depuis 2015-, a, dans un programme, signalé que « la RD Congo est l'un des pays les plus importants en termes de volume de financement de la Banque mondiale. Il y

a au total un engagement de financement de 3,5 milliards de dollars américains pour la RD Congo qui est placée au troisième rang en Afrique, au Sud du Sahara. ». L'auteur ajoute à propos du Congo Brazzaville que « les aspects économiques sont liés à la diversification de l'économie congolaise. », comme le décrit le « Rapport de suivi de la situation économique et financière de la République du Congo : investir avec efficacité dans les infrastructures du pays ».

Le Pr Bob Bobutaka revient sur la découverte de Kinshasa par Henri Morton Stanley et un brin d'histoire de la colonisation avec Léopold II, ainsi que celle de Brazzaville par Pierre Savorgnan de Brazza, évoquant au passage la Conférence de Brazzaville axée sur la politique de la colonisation française en Afrique avec Charles De Gaulle. Et il donne cette précision par rapport à l'appellation « Congo » : « Il y a lieu aussi de noter que la première utilisation du terme « Congo » au pays de Denis Sassou date de 1891 avec la dénomination le « Congo français » alors qu'au pays de Joseph Kabila, la première utilisation date du 17 novembre 1879 par la création de l'Association internationale du Congo ». L'auteur note, toujours dans son avant-propos très instructif, ceci : « la stratégie de paupérisation intellectuelle a été largement développée dans les anciennes colonies de ces deux pays (Belgique et France) », par rapport aux colonies britanniques en Asie comme l'Inde, l'Indonésie, etc.

L'auteur aborde aussi l'importance de la bibliologie pour le problème de développement de l'Afrique. Aussi rappelle-t-il que « Les phénomènes bibliologiques en rapport avec l'écriture et la lecture sont aussi vieux que l'invention de l'écriture en Mésopotamie et en Egypte. En outre, si l'écrit constitue le premier média de masse, l'écriture est l'expression de création des paradigmes des sciences de l'information et la lecture constitue le contexte naturel de la communication ». Ceci est d'autant important, car, « Les pays africains éprouvent de sérieuses difficultés pour leur développement ; car ils respectent rarement les écrits qui constituent, pourtant depuis la fin de la préhistoire, le fondement du paradigme civilisationnel de l'humanité ».

Economie de l'ouvrage...

A l'endos du livre, il y est brossé l'économie de l'ouvrage. « En dépit du fait que



La couverture de l'ouvrage du Pr Bob Bobutaka sur les deux Congo

l'écriture du mot Kongo ait été transformée en Congo, ces deux républiques sœurs reflètent l'héritage toponymique du Royaume Kongo. De 1960 à 1964, le Congo Kinshasa et le Congo-Brazzaville avaient la même dénomination : la République du Congo. Parmi les éléments communs aux deux drapeaux congolais semblent avoir une même configuration, notamment les couleurs : rouge et jaune ; chaque drapeau est traversé par une barre pouvant expliciter l'importance du fleuve ; et tous deux possèdent deux formes triangulaires. », indique l'auteur.

Ce livre, note-t-on, développe un schéma diversifié au contenu historico-archéologique construit à partir des chapitres suivants : « Les Banunu-Bobangi et Lingala entre les deux Congo » ; « Les questions relatives au maintien de paix de l'ONU au Congo-Kinshasa » ; « Les Juifs en République démocratique du Congo ». Un autre chapitre met en exergue les considérations sur les barrages d'Inga, la balkanisation et la décentralisation de la République démocratique du Congo. Par ailleurs, les chapitres sur les émeutes de Léopoldville, du 4 au 7 janvier 1959, l'organisation des tables rondes et des élections législatives de 1960 et la cérémonie de l'indépendance du Congo-Kinshasa sont exploités avec un accent particulier sur la Déclaration de l'in-

dépendance du Congo-Kinshasa.

Enfin, il y a aussi un chapitre intitulé « Kinshasa - Brazzaville : l'université, le sport et la culture » qui met en relief les considérations communes aux deux capitales. L'auteur met aussi en relief la Banque mondiale qui a créé sa propre sous-région comprenant les deux Congo, une initiative qui devrait être considérée comme un atout important pour revigorer les liens de fraternité entretenus par la population des deux rives du fleuve Congo.

Par ailleurs, le sport, la musique, la langue et l'identité culturelle commune, comme facteurs synergiques, sont exploités afin d'impulser le développement désirable et le développement durable des peuples congolais. Si le développement durable mise sur la postérité, le développement désirable, quant à lui, prône le bien-être et le mieux-être de la population contemporaine.

L'auteur

Bob Bobutaka Bateko est professeur à l'Institut supérieur de statistiques de Kinshasa et à l'université de Kinshasa. Il est détenteur de six diplômes d'études supérieures et universitaires, dont un doctorat en sciences de l'information et de la communication (Sic), un diplôme d'études approfondies en sciences de l'information et de la communication, un diplôme de 3e cycle en bibliothéconomie, une licence en sciences et techniques documentaires option archives (Bac+5) ; une licence en sciences et techniques documentaires, option : bibliothèque-documentaire (Bac+5) et un diplôme de graduat en sciences et techniques documentaires (Bac+3).

Pourvu d'une riche expérience professionnelle, il a travaillé à la Banque mondiale, à la Mission de paix des Nations unies en RD Congo, en collaboration avec la « Radio Okapi », au Programme des Nations unies pour le développement et au Bureau du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme. Sur la demande d'un des premiers ministres congolais à la Banque mondiale, il a été affecté aux cabinets de deux Premiers ministres dont Antoine Gizenga et Adolphe Muzito comme technocrate archiviste-documentaire dans le domaine de la gouvernance administrative. Chercheur, il est auteur d'une dizaine de livres et de plusieurs articles scientifiques sur l'épistémologie, les SIC et d'autres domaines.

Martin Engimo

MARCHE POUR L'ALTERNANCE

L'Eglise confirme le rendez-vous de dimanche prochain

L'évêque en République démocratique du Congo a demandé, le 19 février, aux Congolais de « demeurer debout et vigilants », à six jours d'une troisième manifestation pacifique contre le maintien au pouvoir du président Joseph Kabila.

« Nous n'abandonnerons jamais notre engagement pour l'avènement d'un Etat de droit », a écrit, dans un communiqué, la Conférence épiscopale du Congo (Céncó), à l'issue d'une assemblée plénière des évêques. Le second mandat du président Kabila a pris fin le 20 décembre 2016. Des élections sont prévues le 23 décembre 2018. L'épisco-

pat demande aux autorités d'annuler les interdictions des marches ainsi que « les poursuites et les menaces à l'encontre des organisateurs ». Une troisième marche est prévue le 25 février, à l'appel d'un Comité laïc de coordination (CLC) proche de l'Eglise. « Levons-nous et marchons pour dire non à la dictature », a écrit le CLC dans son appel. Interdites, leurs deux dernières marches ont été réprimées à balles réelles - une quinzaine de morts d'après l'Eglise, deux d'après les autorités. Cinq membres du CLC sont sous mandat d'arrêt, selon un juge

du parquet. L'épiscopat a aussi réaffirmé son « soutien » et sa « proximité » avec sa figure emblématique, le cardinal-archevêque de Kinshasa, Laurent Monsengwo, à couteaux tirés avec le pouvoir après des mots très durs envers le régime. Dans cette déclaration très politique, la Céncó s'inquiète de « faits très graves et des attitudes hostiles », pendant que le pays est censé « préparer à la tenue des élections en vue d'une alternance pacifique au pouvoir ».

Les évêques citent, entre autres, la « polémique autour des machines à voter ».

Les Etats-Unis avaient affirmé récemment leur opposition à l'utilisation de ces outils pour les trois élections prévues le 23 décembre. « Sans machine à voter, il n'y aura pas d'élections » dans les délais, avait répondu la commission électorale. L'épiscopat avait parrainé un accord politique le 31 décembre 2016 prévoyant des élections fin 2017, finalement reportées de nouveau. L'épiscopat dénonce « l'application sélective et biaisée » de cet accord, qui prévoyait aussi la libération de prisonniers politiques.

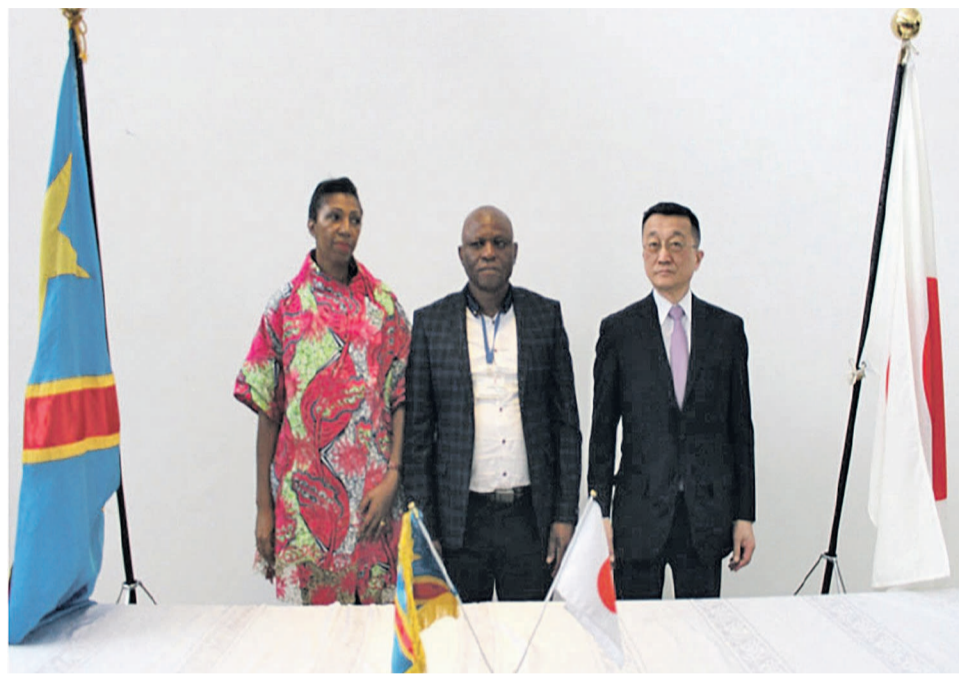
AFP

HÔPITAL GÉNÉRAL DE N'DJILI

Bientôt un bâtiment pour la salle d'urgence

La construction prochaine de l'ouvrage est le fruit de la signature d'un contrat de don à la hauteur de 90 868 dollars américains entre l'ambassade du Japon et l'établissement hospitalier.

L'accord prévoit, outre la construction d'un bâtiment pour la salle d'urgence financée totalement par l'ambassade du Japon, la fourniture des équipements médicaux à l'Hôpital général de référence de N'Djili. Cet équipement, selon l'ambassadeur du Japon, Hiroshi Karube, « permettra non seulement d'augmenter la capacité d'accueil et d'améliorer l'environnement médical, mais il pourra aussi assurer un diagnostic rapide et offrir un service adéquat, afin de renforcer le système de santé dans la commune de N'Djili ». Un cadre sera aménagé pour la prise en charge des victimes de violences sexuelles, a-t-il ajouté. Tout en réitérant l'engagement de son pays à soutenir les efforts de la République démocratique du Congo (RDC) dans le secteur de la santé, l'ambassadeur nippon a rappelé que son pays accorde aussi une grande importance à la fourniture de meil-



La représentante du chef de l'État en matière de lutte contre les violences sexuelles, le responsable de l'Hôpital général de N'Djili et l'ambassadeur du Japon

leurs services de santé et à l'amélioration de l'accès de la population aux services de santé de base pour garantir la « sécurité humaine », axe prioritaire de la politique

japonaise en RDC dans ce domaine. Hiroshi Karube a, par ailleurs, sollicité une coopération et une coordination étroite entre l'équipe de gestion de l'Hôpital de N'Djili et

les organes concernés « afin que ce projet s'achève avec succès ».

En matière de lutte contre les violences faites à la femme, il ya lieu de dire que c'est la deuxième fois que l'ambassade du Japon finance un projet soutenu par Mabunda Lioko, représentante personnelle du chef de l'Etat, chargée de la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement des enfants, après le projet de réhabilitation de l'Hôpital général de référence de Kintambo.

Toujours dans le cadre de son appui au secteur de la santé en RDC, le Japon a signé, le 15 février, un contrat de don pour équiper le bloc opératoire du Centre hospitalier Lumbu-Lumbu, dans la province du Maniema, un centre géré par la Fondation Mapon. Ce Projet s'inscrit dans le cadre du don aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine et financé à hauteur de 89 174 dollars américains. Il porte sur la fourniture des matériels et équipements médicaux nécessaires pour la mise en service du nouveau bloc opératoire de ce centre hospitalier.

Aline Nzuzi

BENI

Cinq morts dans une embuscade de présumés rebelles ougandais

Trois femmes et deux hommes ont été tués, le 17 février, et huit autres personnes blessées vers 10 h00 (08h00 GMT) sur l'axe Eringeti-Oïcha, a déclaré à l'AFP Léon Bahungako, chef de la localité d'Eringeti.

Cinq personnes ont été tuées samedi dans une embuscade tendue par de présumés rebelles ougandais musulmans des Forces démocratiques alliées (ADF) à Beni, dans l'est de la République démocratique du Congo, théâtre des massacres réguliers de civils, ont déclaré des responsables locaux.

«Nous avons reçu cinq corps criblés de balles. Nous apportons des soins à quatre personnes blessées, quatre autres sont transférées à l'hôpital d'Oïcha», a déclaré à l'AFP le Dr Michel Kalombo, médecin-directeur de l'hôpital général d'Eringeti.

«Ce sont des ADF qui ont attaqué leur véhicule et les ont tués ou blessés», a-t-il ajouté. «L'armée est intervenue rapidement pour secourir et sécuriser les autres passagers jusqu'à destination contre ces ADF», a indiqué à l'AFP un officier. Présents dans le Nord-Kivu depuis 1995, les ADF sont opposés au président ougandais, Yoweri Museveni. En janvier, l'armée congolaise a lancé une nouvelle offensive contre ces rebelles accusés d'avoir tué plusieurs centaines de civils entre 2014 et 2016 dans une série de massacres dans Beni et ses environs.

Début février, les Nations unies ont inscrit sur la liste des sanctions le nom du général Muhindo Akili Mundos, officiellement commandant des opérations militaires contre les ADF dans la région de Beni d'août 2014 à juin 2015. Il est accusé d'avoir soutenu ces «massacres» de civils.

AFP

HYDROCARBURES

Kinshasa décidera seul d'une éventuelle exploration au Parc de la Salonga

Aucune réglementation en vigueur n'interdit d'effectuer des recherches dans les aires protégées. À travers la mise au point du gouvernement de la République, les spéculations repartent de plus bel sur le sort du site du parc.

Les spéculations ont redoublé après les révélations d'un journal allemand «Die Tageszeitung» sur le démarrage en vue de l'exploitation du Parc national de la Salonga, après le feu vert du président Joseph Kabila. La RDC choisit d'adopter une position très claire par rapport à toute tentative d'exploration de pétrole au Parc national de la Salonga. Avec ses 33 350 km², le site représente la deuxième plus grande réserve de forêt tropicale pluviale d'Afrique. À l'échelle mondiale, l'on présente le site classé patrimoine de l'Unesco comme la deuxième plus grande forêt tropicale au monde. Le site est réputé aussi pour ses espèces rares, dont les éléphants de forêt, les chimpanzés nains et les paons du Congo.

Kinshasa ne se met pas à dos ses propres lois qui lui permettent, d'ailleurs, d'explorer dans n'importe quelle partie du pays. Toutefois, aucune information officielle n'établit une volonté de mener à son terme une telle entreprise. Pas de campagne d'exploration en vue mais plutôt une clarification des officiels congolais. Dès le signe de présence pétrolière dans une région sensible, le gouvernement de la RDC va se réunir avec des experts en vue d'évaluer les dangers possibles d'une exploitation.

Laurent Essolomwa

ENJEUX DE L'HEURE

L'Eglise catholique refute un deal politique avec l'UDPS

Le secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) a, dans une récente mise au point, réaffirmé la neutralité de l'Eglise Corps du Christ qui n'est inféodée à aucune organisation politique.

Jean Marc Kabund, secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) faisait croire récemment à l'existence d'un partenariat entre son parti et l'Eglise catholique, dans une perspective de mobilisation pour la réussite des marches initiées par le Comité laïc de coordination (CLC). Des propos qui ont sonné faux dans les oreilles des évêques catholiques. Le secrétaire général de l'UDPS a poussé l'outrecuidance jusqu'à revendiquer la réussite de ces marches au nom de son parti politique qui aurait contribué dans les mêmes proportions que l'Eglise catholique. Selon Kabund, en effet, l'UDPS a contribué à 50% avec ses militants venus grossir les rangs des manifestants autant que l'Eglise catholique avec ses fidèles. C'était comme qui dirait, du fifty fifty, chacun ayant joué sa partition pour la réussite de ce qui tenait d'une gageure. Des vues que ne partage nullement la hiérarchie de l'Eglise catholique qui, dans une mise au point faite le 19 février par le secrétaire général de la Céncó, a tenu à recadrer Jean-Marc Kabund. « Il n'y a aucun deal politique entre l'église catholique et l'UDPS », a d'emblée soutenu l'abbé Donatien N'shole, réaffirmant la neu-

tralité de l'Eglise qui défend l'application intégrale de l'accord de la Saint-Sylvestre. Quand bien même il y aurait similitude au niveau des revendications, le secrétaire général de la Céncó a refusé que l'on prête à l'Eglise quelques accointances



L'abbé Donatien N'shole

avec l'opposition en général et l'UDPS en particulier. En réclamant l'application de cet accord, a-t-il dit, « l'Eglise, comme le CLC, ne s'affiche ni ne devient collabo d'une des parties ».

Autrement dit, l'Eglise catholique ne veut pas que l'on politise son action qui procède d'un besoin de démocratie et de liberté ressentie par de nombreux Congolais qui tiennent à changer le cours des événements dans leur pays. Pour elle, les acteurs politiques qui prennent souvent part à ce genre d'action le sont à titre personnel, soit comme simple chrétien ou encore comme personne de bonne volonté. « Les partis politiques qui participent aux marches initiées par le CLC ne viennent pas en politiciens. Les acteurs politiques, quant à eux, s'affichent en chrétiens catholiques ou comme tout homme de bonne volonté qui soutient la marche. », a-t-il ajouté.

Alain Diasso

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Des offres pour soutenir la structuration et le développement de la recherche

Le programme rentre dans le cadre du projet intitulé « Mobilisation de l'expertise régionale par le soutien des projets de recherche innovants » et concerne des pays de l'Afrique centrale et des Grands Lacs.

Les installations du Centre de documentation de l'enseignement supérieur, universitaire et de la recherche à Kinshasa (Cedesurk) ont abrité, le 16 février, la cérémonie de présentation des offres de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) pour le Soutien à la structuration et au développement de la recherche en Afrique centrale et les Grands lacs. Cet appel régional à candidatures a été ouvert le 20 novembre 2017 et se poursuit jusqu'au 30 mars (à minuit, heure de Yaoundé).

Ce projet, souligne-t-on, vise le soutien aux équipes de recherche en ce qui concerne les aspects développement de la recherche et l'accompagnement des établissements/institutions de l'enseignement supérieur et centres de recherche en rapport avec les aspects relatifs à la structuration de la recherche. Les plus amples informations peuvent être trouvées sur le site www.auf.org/nos-membres/ alors que le dépôt de dossiers, uniquement en ligne, peut se faire sur <https://formulaire.auf.org/>.

Dans le programme de cette activité, une brève présentation de l'AUF a été faite par la responsable du CNFK, Elodie Bamowongo, suivie de la présentation de l'appel d'offres, les concernés et les opportunités, par la chargée des projets CNFK, Nelly Mbiya. Le Pr Tondozi de l'université de Kinshasa a présenté, entant qu'expert CRE, le critère de sélection des candidatures et Lucille Gretty, de l'université de Liège, a fait la présentation de la plateforme Afrique centrale de cette université. Jonathan Toronzi/CNFK a fait découvrir les offres AUF, tout en indiquant comment



La salle, lors de l'activité

postuler alors que la présentation des offres Cedesurk a été faite par la chargée des communications par intérim, Espérance Matshing, avant les échanges entre participants et intervenants.

Offres pour la région Afrique centrale et des Grands Lacs

Il a été, en effet, noté que cet appel d'offres s'adressait aux enseignants-chercheurs et chercheurs, aux responsables administratifs (responsables de laboratoires, chefs de département, doyens de faculté et directeurs de centre de recherche), chefs d'établissement/responsables d'institution en activité dans un établissement d'enseignement supérieur ou institut de recherche membre de l'AUF, à jour de sa cotisation et situé dans l'un des pays de la région Afrique centrale et des Grands Lacs dont Angola, Botswana, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, Ouganda, RCA, République du Congo, RDC, Rwanda et Tchad.

Cet appel d'offreS concerne essentiellement deux volets distincts et non compatibles dans une seule et même candidature.

Le premier volet, lié au développement de la recherche, s'adresse principalement aux équipes de recherche ayant tissé des rapports de collaboration effective au sein de la région (au moins deux pays de la région de l'Afrique centrale et des Grands Lacs) et un partenariat opérationnel avec des acteurs non académiques/du monde économique dont les activités sont en cohérence avec les domaines de recherche des équipes. Pour ce volet, les thématiques prioritaires sont notamment l'Etat de droit, démocratie et société (Droit et action publique ; droit, justice et société, diversité des cultures juridiques) ; sciences économiques, innovation, création d'entreprises, développement; environnement, eau, énergie et climat ; développement durable et bien-être de la population : lutte contre la pauvreté et innovation en santé publique (Biotechnologies et agro-alimentaire); langue française, diversité culturelle et linguistique; et géosciences et sciences fondamentales (mathématiques, informatique, physique).

Ce volet de l'appel d'offres, a noté l'AUF,

a pour objectif général de permettre aux établissements d'enseignement supérieur de renforcer leurs capacités de recherche et d'améliorer leur position ainsi que leur rayonnement sur la scène internationale. Les retombées scientifiques attendues du projet doivent bénéficier en premier lieu aux établissements concernés.

Il s'agira principalement de soutenir les projets de recherche innovants, intégrant la coopération entre des établissements membres de l'AUF issus de pays différents (avec une priorité accordée aux projets sud-sud par rapport aux projets sud-nord). Les projets devront convaincre le comité de sélection sur le plan de la pertinence et de l'excellence scientifiques.

Le second volet, lié à la structuration de la recherche, quant à lui, s'adresse aux responsables administratifs des établissements/institutions de recherche ayant au moins un établissement partenaire (accompagnateur). Ce volet de l'appel d'offres, a-t-on indiqué, a pour objectif d'accompagner les établissements membres à la mise en place des structures ou autres dispositifs de recherche-innovation. Il s'agira donc de soutenir toutes actions qui organisent ce domaine par l'adoption de règles et procédures avec des responsabilités identifiées et des objectifs régulièrement évalués. « La mise en place d'un comité recherche, conseil de recherche, comité d'éthique, d'une école doctorale au sein d'un établissement, de procédures pour la création d'unité, de laboratoire /centre de recherche, de centre d'innovation/maison d'innovation, ainsi que la mise en place de bases de données relatives à la recherche-innovation (répertoire de thèses et des chercheurs) constituent quelques actions pouvant être soutenues dans le volet structuration de la recherche », explique-t-on.

Lucien Dianzenza

FMT

Mwimba Texas en visite de travail à Nairobi

Dans la capitale kényane, le président de l'ONG des albinos a participé à la rencontre stratégique de la société africaine sur la mise en œuvre du Plan d'action régional (PAR) sur l'albinisme en Afrique 2017-2021.

Le président de la Fondation-Mwimba-Texas (FMT) et de la Fédération des ONG des albinos de la RDC (Falco), le catcheur albinos Alphonse Mwimba Makiese Texas, a participé, du 19 au 20 février, à Nairobi, au Kenya, à une rencontre des albinos d'Afrique. Il s'est agi d'une réunion stratégique pour la société civile sur la mise en œuvre du PAR sur l'albinisme en Afrique (2017-2021).

Alphonse Mwimba Texas a été choisi parmi la trentaine de participants membres des ONG des albinos venus de toute l'Afrique. Cependant, cette rencontre régionale a consisté en un groupe de trente représentants d'organisations de la société civile qui travaillent à la « base » dans tout



Mwimba Texas, lors d'une distribution des produits aux albinos et autres démunis à Kinshasa/photo Adiac

le continent sur les questions d'albinisme.

Les participants ont été des personnalités qui ont connaissance de la situation à laquelle font face les personnes atteintes d'albinisme et une habileté avérée à conduire des mesures et des plaidoyers pour la jouissance des droits humains par ces per-

sonnes. Cette rencontre a eu à discuter des stratégies de mise en œuvre, favoriser la coordination et fixer des buts à atteindre par le groupe de chaque participant à la fin du PAR en 2021. Résultat de larges consultations, le PAR a été approuvé par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Les organisateurs de

cette rencontre ont pensé que le temps de sa mise en œuvre était arrivé.

Représentant valable de la RDC À Nairobi, le président de la FMT et de la Falco a porté la voix de son pays, particulièrement des albinos. Fort de son expérience de vingt ans dans la sensibilisation des albinos et de toute la société à l'albinisme et la lutte pour les droits des albinos ainsi que contre la stigmatisation et le rejet dont les albinos sont victimes, Alphonse Mwimba Texas a exposé auprès de ses pairs africains et autres participants les problèmes que vivent les albinos en RDC ainsi que les avantages dont ils bénéficient, notamment celui d'être désormais inclus dans la liste de personnes vivant avec handicap. Cette rencontre a également constitué non seulement une occasion pour le président de la FMT de partager son expérience de vingt années d'existence de l'association qui porte son nom, avec ses pairs africains qui sont dans la même lutte mais éga-

lement, elle lui a permis de puiser dans l'expérience des autres dirigeants des associations d'albinos d'Afrique pour raffermir le travail qu'il fait sur le terrain.

Sur place à Nairobi, Alphonse Mwimba Texas a été accueilli par la forte communauté congolaise, qui s'est réjouie de revoir ce catcheur qui a fait la fierté de la RDC avec son catch classique, éducatif et sans fétiche. Pour beaucoup, c'était l'occasion de se remémorer les bons vieux temps où Mwimba Texas faisait passer ses adversaires sous son rouleau compresseur jusqu'à devenir champion d'Afrique dans ce sport de combat. Aussi Mwimba Texas a-t-il également profité de cette rencontre avec les ressortissants de la RDC vivant au Kenya pour leur expliquer le travail abattu par sa fondation au bénéfice des albinos.

L.D.

UNESCO

Célébration de la Journée de l'Afrique centrale

Les ambassadeurs du sous-groupe de la sous-région, accrédités en France et auprès de l'Unesco, ont commémoré leur événement sur le thème : « La culture : facteur d'intégration régionale en Afrique centrale ».

Sur invitation du Dr Christine Nina Niyonsavye, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Burundi en France, présidente du sous-groupe Afrique centrale auprès de l'Unesco, et en compagnie de ses homologues délégués permanents de cette zone géographique s'est tenue, le 19 février à la Maison de l'Unesco à Paris, une journée destinée à montrer aux distingués invités et aux visiteurs « une autre face de la richesse de la sous-région ».

Pour sa première prise de parole au nom du sous-groupe après la 39e session de la Conférence générale ayant permis l'élection de l'actuelle directrice générale, le Dr Christine Nina Niyonsavye a adressé ses félicitations à Audrey Azouley tout en lui assurant son soutien dans l'accomplissement de sa mission.

Dans son discours, elle a expliqué que, contrairement à certaines idées reçues, l'Afrique centrale n'est pas un foyer de guerres, de misère, mais plutôt, « une partie de cette Afrique rayonnante par

l'originalité de ses œuvres, une Afrique prête à affronter les défis pour avancer vers le développement durable avec, comme base, sa culture » ; « Culture comme fondement de l'intégration régionale. », citant en référence le sommet des chefs d'Etat qui s'est tenu le 31 octobre de l'année dernière.

Elle a évoqué cette Afrique centrale où cohabitent les ressemblances au niveau de la culture ; ses royaumes, les langues vernaculaires, les croyances où les divers mets sont autant de similitudes qui demeurent, entre ses habitants, une base solide sur laquelle repose cette intégration. L'histoire des royaumes de cette contrée où, à l'époque de la colonisation, dès le XIV^e siècle, le roi de Mbanza Kongo régnait en Angola à la tête d'un royaume bien organisé, a été rappelée. « C'est l'occasion de remercier la communauté internationale de l'avoir inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. », a-t-elle clamé.

L'héritage de ce royaume au-



Vernissage autour des expositions et visite des stands lors de la Journée de l'Afrique centrale 2018 à la Maison de l'Unesco. Crédit photo : Jean Bedel Bango Photo

jour d'hui, c'est, entre autres, l'art culinaire constitué de plats à base de banane et de manioc, préparés différemment selon les pays. « Ce sont des ressemblances culturelles bien qu'avec de minimes différences. Cela nous permet de vivre dans la diversité et, en conséquence, de constituer une source d'enrichissement mutuel. », a-t-elle ajouté.

Désireuse d'achever en couleurs son propos, la présidente du sous-groupe a invité l'assistance à dé-

couvrir les différents tableaux et œuvres de l'Afrique centrale. Parmi les exposants, l'artiste-peintre de RDC, Kezi Willys, et la styliste-photographe Motse Akanati venue sur le pont de la corniche débaptisé Pont-du-15- août 1960 : « J'ai réalisé ces œuvres en fonction du thème de la journée : mettre un pont entre les cultures. », a expliqué la Congolaise.

C'est au son de la guitare de l'artiste Dana Balka Sound et d'une anima-

tion vidéo des artistes burundais « Ingoma » que se sont clôturées les festivités.

Alors qu'il assistait pour la première fois à la Journée de l'Afrique centrale, le nouvel ambassadeur, en attente de la présentation de ses lettres de créance, le délégué permanent du Congo, Henri Ossebi, en remplacement de Jean-Marie Adoua, a exprimé ses compliments et sa satisfaction à l'issue de la cérémonie.

Marie Alfred Ngoma

JUSTICE SOCIALE

L'OIT appelle à un traitement équitable des migrants

La Journée mondiale de la justice sociale, célébrée le 20 février de chaque année, accorde pour la présente édition un intérêt aux cent cinquante millions de travailleurs migrants que compte la planète, dont la plupart sont en butte à l'exploitation, à la discrimination et à la violence.

Le directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), Guy Ryder, a rappelé, la veille de la Journée mondiale de la justice sociale, l'importance d'accorder un traitement équitable aux cent cinquante millions de travailleurs migrants. Une réalité particulièrement vraie pour les femmes, qui représentent 44% des travailleurs migrants.

« Aujourd'hui, la plupart des migrations sont liées, directement ou indirectement, à la recherche d'emplois décents. Or, de nombreux travailleurs migrants se retrouvent piégés dans des emplois mal rémunérés de l'économie informelle, dans lesquels les conditions de travail sont dangereuses et insalubres et où leurs droits au travail et autres droits fondamentaux ne sont pas respectés. Pour obtenir un emploi, ils doivent souvent s'acquitter des frais de recrutement élevés, en moyenne plus d'un an de salaire – et sont très exposés au risque de travail forcé et de travail des enfants. », note l'organisation.

Et son directeur général de rappeler : « Comme tous les travailleurs, les travailleurs migrants ont droit à un traitement équitable ; de plus, c'est un élément essentiel de la préservation du tissu social et du développement durable ».

Bien gérées, équitables et efficaces, les migrations de main-d'œuvre peuvent offrir avantages et perspectives aux travailleurs migrants, à leurs familles et à leurs communautés d'accueil. Elles peuvent permettre d'équilibrer l'offre et la demande de main-d'œuvre, faciliter le développement et le transfert des compétences à tous les niveaux, renforcer les systèmes de protection sociale, favoriser l'innovation dans les entreprises et enrichir les communautés tant sur le plan culturel que sur le plan social, estime l'OIT.

Toutefois, souligne l'organisation, une bonne gouvernance favorisera la coopération au niveau des axes migratoires et des régions concernées. Elle devrait être guidée par les normes internationales du travail, en particulier les principes et droits fondamentaux au travail et les conventions pertinentes de l'OIT et de l'Organisation des Nations unies. Le Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre et les Principes généraux et directives opérationnelles, concernant le recrutement équitable, offrent des orientations complémentaires.

En 2016, l'Assemblée générale des Nations unies a décidé d'élaborer un Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière, afin d'améliorer la gouvernance des migrations, de relever les défis et de renforcer la contribution des migrants au développement durable.

Josiane Mambou Loukoula

UNICEF

Les nourrissons des pays pauvres font face à des risques de mort prématurée

Le constat est fait dans un rapport de l'agence onusienne rendu public, le 20 février, qui dénonce des risques « alarmants » des bébés nés notamment en Afrique, en comparaison de ceux des nations riches.

Expliquant les raisons des morts prématurées dans les pays pauvres, le rapport du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) qui accompagne le lancement d'une vaste campagne, baptisée « Pour chaque enfant, une chance de vivre », indique que ce sont des pays où « les femmes enceintes sont le moins susceptibles de recevoir de l'aide » en raison de la pauvreté, des conflits ou d'institutions fragiles, qui sont les plus touchés par cette situation. Ce texte de l'Unicef, qui a pour objectif d'assurer « l'accès à des soins de santé abordables et de qualité » pour chaque mère et son bébé, relève que les bébés nés dans des familles pauvres ont 40% de risques de mourir avant un mois.

Si dans les pays riches, moins d'enfants meurent dans les trente premiers jours de vie, en Afrique, sur les dix pays les plus à risque, huit se trouvent en Afrique sub-saha-

rienne : Centrafrique (1 sur 24), Somalie, Lesotho, Guinée-Bissau et Soudan du Sud (1 sur 26), Côte d'Ivoire (1 sur 27), Mali et Tchad (1 sur 28).

Devant cet état de chose, la directrice générale de l'Unicef, Henrietta Fore, a déploré le manque des soins de qualité pour les nourrissons dans les pays pauvres. Alors que la santé des enfants plus âgés s'est améliorée depuis vingt-cinq ans, les mêmes avancées n'ont pas été observées « pour les enfants de moins d'un mois », dont 2,6 millions meurent chaque année, a-t-elle affirmé dans un communiqué. « Sachant que la majorité de ces décès pourrait être évitée, nous laissons clairement tomber les bébés les plus pauvres du monde. », a ajouté la directrice générale.

Le document note, par ailleurs, que plus de 80% des décès peuvent être évités grâce à des sages-femmes formées, de l'eau potable, des produits désinfectants, une bonne alimentation, ainsi qu'un allaitement dès la première heure et un contact physique entre la mère et son bébé. Il assure que le manque de personnel de santé compétent

est le principal problème des pays pauvres.

Pour Willibald Zeck, qui dirige le programme mondial maternel et néonatal de l'Unicef, les améliorations en matière de santé peuvent être chères, mais « il est crucial d'investir l'argent de la bonne façon » pour pouvoir faire face effectivement à des risques de morts prématurées de bébés. L'agence onusienne salue le travail du Rwanda, où le taux de mortalité néonatal a diminué entre 1990 et 2016 (de 41 à 17 pour 1000). Cela s'explique au fait que « le gouvernement a joué un rôle actif dans la mise en œuvre d'un régime d'assurance nationale qui a bénéficié aux mères les plus pauvres et les plus vulnérables », a fait savoir Willibald Zeck. Quant aux auteurs du rapport, ils estiment que « ces chiffres témoignent de l'importance de la volonté politique d'investir dans les systèmes de santé solides », qui peuvent « faire une grande différence, même là où les moyens sont limités ». Le niveau de revenus d'un pays n'est qu'un indicateur dans les disparités existant entre les différents Etats, souligne le texte.

Nestor N'Gampoula

**INSTITUT
FRANÇAIS**
DU CONGO

COULEURS TROPICALES AU CONGO Brazzaville !

Émission animée par

Claudy SIAR

VENDREDI 23 FÉVRIER - 10H00

Atelier

'Génération Consciente' :
« *L'Afrique est-il un continent
pour la jeunesse ?* »

[Rencontre avec les étudiants]

SAMEDI 24 FÉVRIER - 17H00

Concert public

Avec : Cegra Karl
Roga Roga & Extra Musica
Biz Ice, Tresor Mvoula
Makhalba Malecheck
Lorna, 100% Setho
St Patrick Azano,
Diamant Noir, Fanie Fayar
Master-D

*À retrouver sur l'antenne de RFI
du 26 février au 2 mars, pour
une semaine spéciale "Couleurs
tropicales au Congo".*



ENTRÉE LIBRE

PAIX ET SÉCURITÉ

L'insécurité mondiale en 2017 aggravée par la multiplication des conflits

L'affirmation est du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), lors de la conférence annuelle sur la politique de sécurité internationale, tenue le 18 février, à Munich, en Allemagne.

A la cérémonie d'ouverture de la conférence, Antonio Guterres a précisé que « Les conflits deviennent de plus en plus interdépendants et de plus en plus liés à une nouvelle menace terroriste mondiale pour nous tous », ajoutant que « Les menaces mondiales et la multiplication des conflits aux conséquences humanitaires dévastatrices ont été les deux changements qualitatifs de l'année dernière, qui ont aggravé la situation sécuritaire mondiale ».

Pour la première fois, depuis la fin de la guerre froide, a fait remarquer le patron de l'ONU, le monde est confronté à la menace des armes nucléaires et des missiles à longue portée posés par la République populaire démocratique de Corée, qu'il appelle « un développement fait en totale contradiction avec la volonté de la communauté internationale et en violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité ». Le secrétaire général a indiqué qu'il était essentiel de maintenir « des pressions significatives sur la Corée du Nord pour créer une opportunité d'engagement diplomatique sur la dénucléarisation pacifique de la péninsule coréenne dans un cadre régional ». « Les deux parties prenantes clés liées à cette crise, les Etats-Unis et la Corée du Nord », a-t-il soutenu, doivent être capables de « se réunir et d'avoir une discussion sérieuse sur ces questions ».

Le deuxième changement concerne le Moyen-Orient au sens large, qui, selon

lui, s'est transformé en un « nœud gordien », avec différentes lignes de fracture interconnectées qui ont créé un véritable bourbier.

Mettant en exergue le conflit israélo-palestinien et les guerres en Syrie, au Yémen et en Libye, António Guterres a déclaré : « Aujourd'hui, tout le Moyen-Orient est devenu un véritable gâ-

« Aujourd'hui, tout le Moyen-Orient est devenu un véritable gâchis ».

chis ».

A cet effet, le secrétaire général de l'ONU a mis en garde contre l'absence d'une vision commune dans la région et a déclaré que même si les intérêts sont contradictoires, les menaces que représentent ces conflits justifieraient certains efforts de rapprochement.

En ce qui concerne la cybersécurité, Antonio Guterres a appelé de tous ses vœux à une discussion sérieuse sur le cadre juridique international dans lequel se déroulent les cyberattaques.

Il a, en outre, assuré que « les Nations unies seront prêtes à être une plateforme dans laquelle différents acteurs pourraient se réunir et discuter de la voie à suivre, afin de trouver les approches adéquates pour s'assurer que nous sommes capables de traiter le problème de la cybersécurité ».

Yvette Reine Nzaba

TCHAD

Une « journée sans presse » le 21 février

Les médias tchadiens vont rester silencieux, ce mercredi, pour dénoncer les mauvais traitements, les intimidations et les arrestations dont les journalistes font l'objet et exiger de tous les autres corps un minimum de respect de leur métier.

La déclaration a été faite, le 19 février, par Belngar Larmé, président de l'Union des journalistes du Tchad (UJT).

En collaboration avec toutes les organisations des journalistes et des médias, l'UJT demande aux directeurs des télévisions, des radios publiques et privées, et aux directeurs de publication d'observer, scrupuleusement, cette « journée sans presse », le 21 février, dès une heure du matin jusqu'à minuit, sur l'ensemble du territoire tchadien, a précisé Belngar Larmé.

Durant cette journée sans presse, les télévisions, les radios ne doivent rien diffuser, et les journaux ne doivent pas paraître, et leurs vendeurs ne doivent même pas circuler avec des anciens numéros.

Le Tchad traverse une grave crise socio-économique, avec son corollaire de grève générale illimitée désormais sèche dans les services publics et de manifestations estudiantines et scolaires. « Mais si la presse, dans son ensemble et chaque organe selon sa ligne éditoriale, a su, dans le développement actuel de la situation, surmonter les difficultés qu'elle vit au quotidien et se mettre au-dessus de la mêlée pour jouer son rôle, l'UJT déplore un acharnement sur des médias et journalistes dans ce sacrifice consenti au bénéfice de la population », a déploré Belngar Larmé.



Il a dénoncé le fait que les journalistes en reportage dans des lieux de manifestations et des locaux de médias deviennent des cibles de la police. « Même s'il serait fastidieux d'établir ici une liste exhaustive de tout ce que subissent, surtout pendant cette période de crise, les journalistes et médias dans l'exercice de leur métier, permettez-nous de rappeler la torture infligée au directeur de publication du journal le Haut-Parleur, Stéphane Waye, à la police judiciaire, tout comme l'incarcération sans motif élucidé jusqu'à du directeur de publication du journal le Visionnaire à la prison d'Amsiné, auxquels s'ajoutent des appels anonymes, menaces verbales et filatures dont se plaignent des confrères correspondants de médias internationaux, par des individus se réclamant des agents de renseignement. », a-t-il précisé.

Dans les provinces, « les médias et les journalistes sont à la merci de gouverneurs, préfets, sous-préfets, commandants de brigade, etc. »

« Malgré les sorties médiatiques de la quasi-totalité des organisations professionnelles des médias, à travers des points de presse, communiqués de presse et interviews, ainsi que les multiples rencontres avec les autorités en charge de la sécurité publique et de la justice, pour dénoncer toutes ces dérives, la pratique continue de plus belle. Pire, aucun agent des forces de l'ordre et sécurité n'a été inquiété par la justice en dépit de la saisine du parquet par les victimes », a conclu le président de l'UJT.

Xinhua

9H
TOURISME À COTONOU

16H
DÉCOUVERTE À DAKAR

Après la visite d'un musée à Cotonou à 9h, il découvre la statue de la Renaissance de Dakar à 16h.

Tourisme, amour, affaires... Chaque jour a son histoire sur Air Côte d'Ivoire. Avec plus de 300 vols par semaine, ralliez en toute simplicité 25 villes d'Afrique de l'ouest et du centre.

BRÈVES

NIGERIA

La première édition du plus grand sommet pétrolier d'Afrique, qui a lieu du 19 au 23 février à Abuja, a pour objectif de relancer l'industrie pétrolière sur le continent. La rencontre internationale du Nigeria a pour ambition d'établir la plus importante plateforme de l'Afrique et son lien vers le reste du monde dans ce secteur. Cette grand-messe comporte une présentation par les compagnies internationales du pétrole et du gaz de leurs technologies, équipements et matériels, ainsi que de leurs opportunités d'investissements, les plus récentes. « *Il a pour objectif de produire des avantages économiques potentiels, de générer de l'emploi et d'accroître les échanges commerciaux au Nigeria et en Afrique.* », a indiqué le ministre nigérian du Pétrole, Ibe Kachikwu.

KENYA

Sciences Po a inauguré, à Nairobi, son premier bureau en Afrique pour marquer sa volonté de faire du continent l'un des axes prioritaires de son développement international. La prestigieuse école parisienne disposait déjà de bureaux de représentation à Pékin, Mumbai, New Delhi, Singapour et New York. Avec Nairobi, elle devient la première université française à ouvrir un bureau en Afrique anglophone. Près de la moitié des treize mille étudiants de Sciences Po sont étrangers, issus de cent cinquante pays, dont plus de six cents venant d'Afrique. L'école a noué des partenariats avec vingt-neuf universités sur le continent. Ce bureau aura, entre autres, pour objectifs de favoriser de nouveaux partenariats avec des universités africaines et d'encourager les étudiants africains à tenter d'intégrer Sciences Po.

VATICAN

Le pape François a accepté la renonciation au gouvernement pastoral du diocèse d'Ahiara de Mgr Peter Okpaleke, un évêque nigérian, contesté depuis des années par des prêtres et des fidèles de son diocèse. Lors de sa nomination en 2012 par le pape Benoît XVI au poste d'évêque d'Ahiara, il avait été accueilli avec hostilité par les prêtres locaux qui reprochaient au Vatican de ne pas avoir nommé un évêque originaire de leur diocèse pour des considérations ethniques. Depuis, Mgr Okpaleke n'a jamais réussi à prendre son siège d'évêque du diocèse. Pour cause : le cardinal archevêque d'Abuja, Mgr John Onaiyeka, avait été nommé également administrateur apostolique du diocèse d'Ahiara, en juillet 2013. En dépit de l'intervention directe du saint-siège, ce conflit n'a pas été résolu, contraignant Mgr Okpaleke à présenter sa démission.

AFRIQUE DE L'EST

Les Etats membres de la Communauté d'Afrique de l'est (EAC) se réuniront en mars pour accélérer l'harmonisation des normes en matière de biens et de marchandises afin d'aider à améliorer le commerce régional. Les organismes chargés des normes des six Etats membres de l'EAC étaient prêts à se mettre d'accord sur des standards uniques pour les marchandises les plus échangées. L'objectif de cette réunion est de développer des normes harmonisées pour la nourriture et les produits chimiques fabriqués dans la région afin de faciliter le commerce interrégional, éliminant ainsi le besoin de tests multiples sur les produits aux points de passage. Le bloc commercial a déjà harmonisé à ce jour mille trois cent trente normes de marchandises sur les neuf mille onze possibles. Les normes communes aideront à mettre pleinement en place le Protocole sur le marché commun de l'EAC.

Quelque huit cent cinquante soldats centrafricains ayant atteint la limite d'âge seront mis à la retraite dans un avenir proche. Leur prise en charge sera supportée par le gouvernement américain. L'argent nécessaire pour accompagner ce départ massif à la retraite a fait défaut. Compte tenu de la particularité de la crise sécuritaire que connaît la Centrafrique, il était risqué de laisser autant de soldats s'en aller sans le paiement de leurs droits, souligne le président de la République, Faustin-Archange Touadéra. Cet appui financier américain est une bouffée d'oxygène pour les Forces armées centrafricaines. Sur un tout autre plan, vingt gendarmes et policiers centrafricains ont été formés par les experts anti-terroristes américains du 12 au 16 février à Bangui. Ces gendarmes sont détachés et remis au service de l'Etat américain pour trois ans, afin d'assurer la protection de leurs différents sites en Centrafrique.

Josiane Mambou Loukoula

FRANCE

Le Premier ministre a reçu le rapport parlementaire sur l'intégration des étrangers

Le chef du gouvernement français, Édouard Philippe, et le ministre français de l'Intérieur, Gérard Collomb, ont reçu, le 19 février, à Lyon, devant la presse, le rapport parlementaire sur l'intégration des étrangers en France alors que le controversé projet de loi pour « une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif » doit être présenté ce mercredi en Conseil des ministres.

« *J'ai acquis une conviction au cours de ce travail : l'intégration, c'est l'affaire de tous.* », a déclaré l'auteur du rapport, le député La République en marche du Val-d'Oise et ancien militant socialiste, Aurélien Taché, en appelant à un « changement de mentalités », avant de remettre ses soixante-douze propositions, fruit de six mois de travail. « *Il faut accueillir mais il faut bien accueillir, sinon nous rajouterons aux difficultés qui peuvent être les nôtres* », a ensuite dit le ministre français de l'Intérieur et ancien maire de Lyon, Gérard Collomb, qui pilote le controversé projet de loi pour « une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif ».

Un texte qui doit être présenté, ce mercredi, en Conseil des ministres et suscite des critiques dans les rangs des associations d'aide aux migrants mais aussi au sein d'une partie de la majorité qui le juge trop répressif.

« *Je sais que le projet de loi suscite des critiques* », a déclaré, à Lyon, le Premier ministre Edouard Philippe, avant de défendre « un texte solide et équilibré » et « une ligne qui refuse tout aussi bien la peur que l'angélisme ». « *La France a une longue et une belle tradition d'accueil* », a-t-il dit, ajoutant : « *Notre pays n'est pas toujours à la hauteur de cette tradition* ».

« *Au fond, une intégration réussie repose sur une logique de participation active, de la personne qui est accueillie mais aussi de la société qui accueille.* », a-t-il commenté. Citant le rapport d'Aurélien Taché, Edouard Philippe a souligné la nécessité de

passer « *d'une logique de prise en charge à une logique d'investissement* », lorsqu'il s'agit de l'intégration des personnes immigrées.

Le Premier ministre français a confirmé que le gouvernement « *reprendra les grands axes* » du rapport. « *Il n'y a pas et il n'y aura jamais d'intégration réussie sans maîtrise de la langue* », a-t-il insisté.

Le rapport Taché propose notamment de doubler le nombre d'heures de cours de français (jusqu'à six cents heures) et de démarrer cet apprentissage dès la période de la demande d'asile. Il propose aussi d'autoriser les demandeurs d'asile à travailler six mois après le dépôt de leur dossier, au lieu de neuf aujourd'hui.

« La France a une longue et une belle tradition d'accueil »,

Il plaide également en faveur d'une refonte et d'un renforcement du contrat d'intégration républicaine, seul dispositif dédié en faveur de l'intégration des étrangers admis au séjour et souhaitant s'installer durablement en France. Il insiste sur la nécessité de créer les conditions d'un accès à l'emploi « *le plus précoce possible* » pour les étrangers et préconise une meilleure reconnaissance des diplômés étrangers.

Les demandeurs d'asile ont interdiction de travailler pendant neuf mois suivant leur demande en France, contre trois

mois en Allemagne ou six aux Etats-Unis, ce qui fait de la France un des pays de destination les plus restrictifs en la matière.

Au total, les « *soixante-douze propositions pour une politique ambitieuse d'intégration des étrangers arrivant en France* » sont chiffrées à six cent sept millions d'euros.

Le rapport Taché, terminé depuis plusieurs semaines, avait été mis en attente par le gouvernement afin que sa sortie soit plus proche de la présentation en Conseil des ministres du projet de loi « *asile et immigration* » de Gérard Collomb.

Le déplacement à Lyon d'Edouard Philippe et la remise officielle de ce rapport avaient manifestement pour but d'insister sur le volet « *humaniste* » de la politique migratoire prônée par le président français, Emmanuel Macron, alors que le texte concocté par Gérard Collomb est jugé trop sévère par certains. Les grandes lignes du projet de loi pour « *une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif* » ont déjà été dévoilées par le Gisti (Groupe d'information et de soutien des immigrés et des immigrées), qui dénonce une logique « *répressive* ».

Parmi les dispositions controversées, le texte prévoit notamment l'augmentation de la durée maximale de la rétention administrative, de quarante-cinq à quatre-vingt-dix jours, avec prolongation possible de quinze jours (trois fois de suite maximum) si l'étranger fait obstacle à son éloignement; la réduction d'un mois à quinze jours du délai de recours à la Cour nationale du droit d'asile et le développement des audiences par vidéo, pour qu'elles puissent être réalisées à distance; l'impossibilité pour le demandeur débouté de solliciter un autre titre de séjour à la fin de la procédure d'asile « *sauf circonstances nouvelles* ».

Xinhua

MIGRATIONS

L'ONU lance de vastes négociations sur un Pacte mondial

La tractation de longue haleine qui a débuté le 20 février, devra aboutir à la signature les 10 et 11 décembre lors d'un sommet au Maroc, d'un document international sur les migrations non contraignantes, un sujet considéré comme un défi majeur pour le monde entier.

Tous les Etats membres des Nations unies sont concernés par les négociations, à l'exception des Etats-Unis. Il s'agira de six rounds de discussions qui se tiendront à New York, à raison d'un seul par mois, notamment jusqu'en juillet, selon un projet de texte de l'accord. Dénommé Accord mondial pour des migrations sécurisées, ordonnées et légitimes, ce projet a pour objectif

Donald Trump, les diplomates soulignent que « *la porte reste ouverte* ». Ils assurent que l'absence américaine ne constitue pas un obstacle à l'obtention d'un accord. Il convient de rappeler que Washington a des relations très tendues avec le Mexique voisin, sur la question migratoire. Tenant compte du fait que pour certains pays, la question est très sensible et que les négociations seront complexes, le projet d'accord invoque la nécessité d'une « *compréhension mutuelle* » du phénomène migratoire et la nécessité qu'il suscite des « *responsabilités partagées* » et « *une unité de vues* ».

Dans le but de régler la question des migrants, le texte a arrêté vingt-deux

« Les migrations doivent être un acte d'espoir et non de désespoir »

« *d'accroître la coopération sur les migrations internationales dans toutes leurs dimensions* ». Il souligne « *qu'aucune nation ne peut affronter seule le phénomène migratoire* ». « *Il est crucial que la migration internationale nous unisse plutôt qu'elle nous divise* », insiste le projet. Evoquant la situation des Etats-Unis qui ont annoncé fin 2017 se retirer de l'élaboration de ce Pacte en raison de dispositions contraires à la nouvelle politique d'immigration du président

mesures concrètes comme collecter des données, fournir des papiers d'identité aux migrants, qui en sont dépourvus, accorder un soin particulier aux femmes et aux enfants, fournir aux migrants un accès aux services sociaux ou empêcher toute discrimination. Cela s'avère nécessaire, puisqu'au-delà des mouvements de la population provoqués par des conflits, plusieurs experts estiment que d'autres migrations massives vont être déclenchées par le réchauffement de la planète.

Le lancement des négociations sur les migrants intervient alors que dans un rapport en lien avec le projet de ce Pacte rendu public début janvier, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, soulignait que les Etats membres de l'organisation internationale devaient se préparer à gérer de larges mouvements de migrants. « *Il y a un besoin urgent pour les Etats membres de développer une stratégie pour gérer de larges mouvements de migrants* », faisait-il valoir dans son document, en mettant en garde « *les autorités qui érigent des obstacles majeurs à la migration - ou imposent de sévères restrictions sur les opportunités de travail des migrants* ».

Estimant que cette manière de faire entraîne « *des dommages économiques inutiles* » et « *encourage involontairement la migration illégale* », Antonio Guterres avait appelé à développer auprès de la population mondiale une perception « *positive* » des migrations afin de lutter contre la xénophobie et les discriminations. « *Les migrations doivent être un acte d'espoir et non de désespoir* », avait-il souligné devant l'Assemblée générale de l'ONU.

L'institution onusienne pense que le nombre de migrants dans le monde est de deux cent cinquante-huit millions, soit 3,4% de la population mondiale.

Nestor N'Gampoula

Stresser pour la Saint Valentin... sans effet!

Bénéficiez d'une remise exceptionnelle sur les téléphones et offrez de l'amour avec **MTN Promo Saint Valentin**



*500MB par semaine pendant 1 mois.

everywhere you go

mtncongo.net

Le meilleur réseau au Congo, ARPCE 2017
Le seul réseau 4G au Congo



BUSINESS

Livraison de repas à domicile, la course est lancée

Si le secteur est porteur, au regard de l'engouement suscité chez les startups, il expliquerait qu'il soit promis à un bel avenir en pariant sur de nouvelles habitudes de consommation édictées par la numérisation et de nouveaux codes sociologiques.

Les startups et restaurants ont occupé de nos jours les réseaux sociaux pour mieux communiquer. D'ailleurs, grâce à la mobilité que réfèrent ces applications de plus en plus usuelles, le business de livraison de repas à domicile ou au bureau s'y passe presque totalement. Des pages sponsorisées adossées à des sites e-commerce ou vitrines pour certaines, voilà qui fait l'affaire que découvrent les consommateurs, parfois sceptiques sur la fiabilité de l'opération.

Pourtant, ces startups et restaurants ne se découragent pas. Si certains proposent de livrer des plats faits maison, d'autres servent d'intermédiaire entre les restaurateurs et les consommateurs. Entrepreneuse dans le secteur du numérique, Karla Padou, jeune congolaise, a initié le projet Kita Mata, en novembre 2017, se positionnant sur une clientèle faite en majorité de travailleurs au centre-ville et dans la périphérie.

Avec des points de raccordement plantés dans la ville, et une équipe de commerciaux connectés en réseaux grâce à internet, Kita Mata se sert de Facebook et WhatsApp comme plate-forme de base pour proposer son offre initiale aux prix inhabituels. Ici, une commande d'un Sandwich plus un jus et un dessert y compris, la livraison est proposée à 1000 FCFA. De quoi brouiller les concurrents. Si Karla Padou se réjouit d'écouler chaque jour une centaine de sandwiches, reste à améliorer l'offre qui va au-delà d'une heure parfois entre la commande et la livraison.

Chez Wingu, startup montée par Jovani Moanda, il y a plus de deux ans, avec enseigne dans la splendide cité du quartier Clairon, à Brazzaville, les repas à domicile font partie d'un segment de l'e-commerce que la société a développé depuis. Wingu ne lorgne pas que les réseaux sociaux comme la plupart de ces « marchands online » pour vendre. La société a misé sur les applications mobiles, développées chacune pour Brazzaville, Pointe-Noire et la République démocratique du Congo, et disponibles chez Playstore. On peut y acheter pizza, pâtisserie, fastfood, volaille, viande, poisson, café, pain, lait, céréale et autres et livrés à domicile.

En ciblant le secteur agropasto-

ral, la société Day Entreprise que dirige Franck Mackoye, 31 ans, a également lancé la livraison à domicile. Elle a épinglé entreprises, hôtels, société de catering et particulier. Avec une gamme de produits composés de fruits, légumes, produits vivriers, Day Entreprise mise sur ce marché pour accroître sa clientèle.

Livrer à tout prix, même sans internet et moyens opérants

Les échos de ce marché en pleine croissance ont attiré d'autres établissements, même les plus indomptables aux innovations. Si les grands restaurants ne semblent pas encore être inquiets sur les parts de marché qu'égrenent silencieusement ces nouveaux venus, des petits restaurants se sont lancés dans l'aventure. Ce sont pour la plupart des établissements tenus par des sujets ouest-africains et libanais. Pas besoin d'un smartphone connecté, car la commande se fait au téléphone grâce au marketing de bouche à oreille. Et la livraison à vélo, avec possibilité de payer en espèces. A Baongo, Adams, un cuisinier malien, qui tient une petite gargote sur l'avenue des Trois-Francis, revendique une cinquantaine de plats le jour, depuis bientôt six mois qu'il a opté pour ce marché.

Tous expliquent un besoin certain des clients de faire des éco-

nomies en évitant de se déplacer et de gagner du temps. D'autres facteurs comme la crise économique déjouent les plans restaurants, et permettent l'intrusion de ces petits plats moins chers et livrés en plus à domicile, assure, sans crainte, Mireille Ngangou, ténancière d'un grand restaurant de la place. A leur tour, les aficionados de l'innovation technologique expliquent ce boom par les commodités qu'offre la digitalisation de la livraison à domicile et les modes de paiement numérisés, même si c'est encore à l'état rudimentaire.

Sécuriser les paiements en améliorant le service

Si le marché de la livraison à domicile a un bel avenir en matière d'approche client, les modes de paiement restent un facteur à gérer, suggère Karla Padou. Malgré une prestation en ligne, le service Kita Mata qu'elle propose opte encore pour les paiements en espèces à la livraison, avec des risques éventuels de voir une commande exécutée être annulée en raison de l'absence du client lors de la livraison, par exemple.

« Tout ce qui est online revêt encore beaucoup trop l'image de l'irréel ou du risque pour le Congolais. Ce n'est pas demain qu'ils accepteront, par exemple, de connecter leurs cartes ban-

caires à notre plate-forme. Pis encore, combien d'entre eux ont des cartes bancaires ? », explique l'entrepreneuse.

Un doute que ne partage sûrement pas Jovani Moanda. Outre les paiements par carte bancaire, Wingu utilise un partenariat avec MTN mobile money pour les achats. « On observe une croissance dans ce volet. Chez nous, sur une dizaine de commandes, par exemple, trois se font sur paiement mobile money. », dit-il, soulignant que les consommateurs s'adaptent peu à peu à ces transactions.

Un jugement certain ? Vraisemblablement, devant l'enthousiasme des établissements de restauration et de livraison à intégrer les outils numériques. Chez Day Entreprise que dirige Franck Makoye, l'heure est à la réflexion pour intégrer le paiement mobile, à l'instar d'autres modes de transactions.

La société, comme d'autres startups, qui ont pris conscience de l'évolution significative du nombre des abonnés à la 3G et 4G au Congo, qui représente quelque 2,3 millions d'utilisateurs internet mobile en 2017, veulent se servir de cet écosystème favorable pour développer les services, comme ceux de la livraison de repas à domicile.

Quentin Loubou

Enquêteur/Enquêtrice Conflit Homme/Faune au Parc National d'Odzala-Kokoua – République du Congo

Vous intégrerez une équipe composée d'un chef de projet Conflit Homme/Faune (CHF) et d'un assistant principal. Vous travaillerez en binôme avec un(e) autre enquêteur(trice). Vous serez la majorité du temps sur le terrain et gèrerez les relations entre les villageois et le parc national sur les problématiques liées au CHF. Vous serez accompagnés de temps en temps par l'assistant principal dans vos missions. Vous participerez également à la rédaction des rapports et à la bonne compréhension des données collectées sur le terrain ainsi qu'à leur interprétation correcte.

Vos tâches en tant qu'enquêteur Conflit Homme/faune seront les suivantes :

- Dialogue et communication directe avec les communautés locales concernant les CHF
 - Organisation et animation de réunions avec les communautés locales sur les thématiques du conflit homme/faune et de la cartographie participative
 - Participation à la rédaction de rapports sur les activités et les missions effectuées
 - Réalisation des missions de terrain et prise de données GPS sur le terrain avec les populations
 - Séances de discussions avec les populations et remplissage de questionnaires
 - Saisie des données et participation à l'analyse des données récoltées sur le terrain
- Pour ce faire, vous serez basé à Mbomo, au niveau du QG du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK). Mais votre travail vous amènera très régulièrement à effectuer des séjours dans les villages bordant le parc. Les journées de travail au QG commencent à 6h45

et se terminent à 15h. Sur le terrain, les horaires de travail sont adaptés aux tâches à réaliser et à la disponibilité des communautés locales.

Lors de vos missions dans les villages, vous serez amené à aller collecter des données GPS ou des informations sur les CHF et sur les activités menées par les populations locales dans le terroir villageois, à marcher en forêt et à dormir au village ou occasionnellement en forêt.

Compétences exigées :

- Au moins trois ans d'expérience de terrain en pays équatorial/tropical, dont une expérience d'une durée minimum d'un an
- Être titulaire d'un diplôme/d'une formation en sociologie, communication, ethnologie, etc. ou se prévaloir d'une expérience professionnelle pertinente de plusieurs années dans ces domaines de compétence
- Avoir déjà travaillé en relation avec les communautés locales dans un contexte central africain
- Parler couramment le français et avoir un bon niveau de français écrit
- Parler couramment le Lingala
- Posséder une grande capacité d'écoute
- Avoir d'excellentes capacités de communication
- Être bon orateur et animer des réunions et des assemblées avec facilité
- Être adaptable et réactif
- Être à l'aise en milieu rural
- Être organisé et rigoureux dans le travail
- Être en bonne condition physique
- Être ouvert face aux différences culturelles

- Avoir un esprit d'équipe fort
 - Savoir utiliser un GPS (prise de points, tracking, navigation, etc.)
 - Être sensible aux problématiques de conservation de la biodiversité et de développement durable
- Compétences souhaitées :
- Une connaissance préalable de la région du PNOK pourrait être un atout
 - Être préalablement familiarisé avec la démarche de cartographie participative serait intéressant
 - Parler certaines des langues locales utilisées autour du PNOK (Kota, Mboko, Makoua, Mongom, Mahongwé, Bokiba, Bakwélé, etc.) serait un plus
 - Maîtriser les bases des logiciels de traitement de texte (Word), le tableur Excel et le logiciel Powerpoint serait un avantage

Durée du contrat : 1 an renouvelable (3 mois de période probatoire)

Salaire : à discuter

Date limite de dépôt de dossier : 10 Mars 2018

Date de début de prise de poste : Deuxième trimestre 2018 (à discuter)

Dossier de candidature : Veuillez adresser votre CV (avec des noms et contacts/adresses de trois références pertinentes) et une lettre de motivation (1 page maximum) à :

Sarah TOINT

**Chef de projet Conflit Homme/Faune (PNOK)
227, rue Campell, Quartier Ravin du Tchad, Plateau Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo
Adresse email : saraht@african-parks.org**

COOPÉRATION

La BAD entend soutenir le secteur agricole

L'institution financière panafricaine compte appuyer les efforts du gouvernement congolais en faveur du développement de l'agriculture et des transports, dans le cadre du Programme national de développement 2018 (en cours d'élaboration).

« Pour 2018, notre ambition est de doubler la taille du portefeuille. Il y aura nécessairement un projet sur le développement des chaînes de valeurs agricoles car, ce sont des plates-formes qui permettent de créer de l'emploi essentiellement pour la jeunesse », a indiqué le directeur de la Banque africaine de développement (BAD) pour l'Afrique centrale, Ousmane Douré, à l'issue d'une séance de travail avec la ministre du Plan et de la statistique, Olga Ingrid Ebouka-Babakas, le 20 février à Brazzaville.

« Nous sommes en train de mener des réflexions avec la ministre du Plan, sur comment utiliser le vaste potentiel agri-



Les deux parties pendant les pourparlers/Adiac.

cole que regorge le Congo, pour créer des zones de transformations. Il nous a été indiqué que le gouvernement travaille déjà sur la transformation de quelques produits de base tels que le manioc, la banane et le cacao », a-t-il relevé.

Outre l'annonce relative au soutien qu'elle envisage d'apporter au Congo, la délégation de la BAD, conduite par son vice-président, Célestin Monga, est venue confirmer l'arrivée, dans les prochaines semaines à Brazzaville, du président de la BAD.

Celui-ci est invité par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso.

A propos du programme financier, en cours de négociations entre le Congo et le Fonds monétaire international (FMI), le vice-président de la BAD a ras-

suré: « Nous accompagnons en permanence le dialogue du Congo avec le FMI. Nous savons que les discussions entre les deux parties avancent positivement ».

Cette institution sous-régionale s'est également dit déterminée à aider le Congo à devenir le plus rapidement possible un pays émergent. Signalons qu'en dehors du ministère du Plan, la délégation de la BAD a prévu de rencontrer d'autres ministères sectoriels tels que les Finances et le budget, les Mines, l'Agriculture et les PME.

L'arrivée de la mission intervient quelques mois après la demande d'appui formulée par le gouvernement congolais, en juin 2017, auprès de cette institution financière panafricaine. Celle-ci devra accompagner le Congo dans la mise en œuvre des réformes macroéconomiques et financières et du projet de développement économique et social.

Lopelle Mboussa Gassia

Jumelage en vue entre les CHU de Reims et de Brazzaville

Une délégation de la mairie de la ville française a conféré, le 19 février, avec le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba, sur la possibilité d'un partenariat entre les deux plus grands établissements sanitaires des deux villes.



Christian Roger Okemba (au centre) s'entretenant avec la délégation de Reims (à droite), le 19 février (photo Adiac)

Le maire de Brazzaville et son homologue de Reims ont débattu des questions liées au renforcement de la coopération bilatérale décentralisée entre cette ville française et Brazzaville, qui date de 1961. Après des années de refroidissement, cette coopération avait été réactualisée en 2005, par Hugues Nguélonlé, maire de Brazzaville à cette époque.

« Nous voulons renforcer cette coopération décentralisée avec quelques objectifs bien définis, notamment en matière de santé, car nous voulons d'un jumelage entre le CHU de Reims et celui de Brazzaville », a souligné le maire de Reims, Arnaud Robinet, qui a accompagné la délégation française.

Dans le cadre de ce projet, le Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Reims va renforcer, du point de vue technique, les capacités opérationnelles de celui de Brazzaville, afin de lui permettre de bien accomplir sa mission régionale, en ce qui concerne des soins de santé.

Outre le CHU de Brazzaville, l'établissement

sanitaire français entend aussi apporter son expertise et renforcer les capacités de la clinique municipale Albert-Leyono. À ce sujet, Christian Roger Okemba a, pour sa part, indiqué : « Nous voulons donner une nouvelle impulsion à cette coopération bilatérale. Lors de ma prestation de serment, je promettais de faire de la santé publique ma priorité, parce qu'elle est primordiale. Nous ferons donc en sorte qu'à travers ce jumelage, que la clinique municipale Albert-Leyono soit dotée d'une imagerie moderne afin que les évacuations vers l'extérieur diminuent ».

Au cours de leurs échanges, les deux parties ont annoncé aussi une autre coopération décentralisée dans les domaines du tourisme et de l'enseignement supérieur. Rappelons que Reims et Brazzaville avaient conclu l'accord de jumelage, en 1961, sous le règne de l'abbé Fulbert Youlou, premier maire de Brazzaville.

Firmin Oyé

La Turquie aidera le Congo à améliorer son potentiel sportif

Un accord de coopération, dans le domaine du sport et particulièrement le football, sera signé entre les deux pays dans les prochains mois, a indiqué l'ambassadeur de la Turquie au Congo, Can Incesu, au sortir de l'audience avec le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Nguélonlé, le 20 février à Brazzaville.



L'ambassadeur faisant le point à la presse

La Turquie envisage des échanges gagnant-gagnant avec le Congo qui, selon le diplomate Can Incesu, est pétri de talents sportifs avec des infrastructures de pointe. « Le football professionnel est un domaine générateur d'économie. Nous allons travailler ensemble pour créer les conditions qui permettront aux joueurs congolais de découvrir le championnat turc et que les clubs bénéficient de l'expérience turque en la matière », a indiqué l'ambassadeur. Il a, par ailleurs, rappelé qu'il y a des joueurs congolais qui évoluent au championnat de son pays en première division. Allusion faite à Delvin Ndinga et Thievy Bifouma sociétaires de Sivasspor, actuellement sixième du championnat turc.

Can Incesu a également souligné que l'arrivée des joueurs congolais en Turquie ne connaîtra aucune difficulté, pourvu qu'il y ait entente réciproque entre le joueur et le club qui le reçoit. En rappel, la Turquie occupe la 38^e place au classement de la Fédération internationale de football association. Depuis la saison sportive 2015-2016, la Fédération turque de football a pris la décision de supprimer la limitation des joueurs étrangers au sein des clubs du pays. Une ouverture profitable aux joueurs congolais, qui pourraient décrocher des contrats professionnels en attendant que le protocole d'accord entre le Congo et la Turquie soit signé très prochainement.

Rominique Makaya

ENTREPRENEURIAT

Une mission commerciale congolaise en France

La délégation sera constituée d'une vingtaine de chefs d'entreprises qui participeront, du 20 au 22 mars, au Parc des expositions de Nantes, au Salon de l'industrie et de la sous-traitance du Grand Ouest dont la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de Pointe-Noire est partenaire.

La mission entre dans le cadre du compagnonnage consulaire entre la CCIAM et la Chambre de commerce et d'industrie Nantes Saint Nazaire. Le salon de l'industrie et de la sous-traitance du Grand Ouest est un rendez-vous fixé par les entrepreneurs industriels à leurs marchés. L'événement qui se tient tous les deux ans est une plate-forme d'informations, d'échanges et de rencontres qui rassemble une offre complète de produits, d'équipements, services et solutions en matière de sous-traitance et production industrielle. Ce salon présente et valorise les techniques et technologies innovantes, créatrices de valeur et avenir du développement industriel. Il favorise l'amélioration de la performance collective des entreprises et l'optimisation des processus de production. L'événement donne la possibilité des rencontres «be to be». Cette année, il accueillera une



Une vue de la Chambre de commerce de Pointe-Noire

section plus étoffée de robotique et de drone.

Une vingtaine de chefs d'entreprises congolaises évoluant dans les secteurs concernés, notamment l'industrie, la logistique, les nouvelles techniques de l'information et de la communication et l'agro-alimentaire feront partie de la mission commerciale congolaise qui sera conduite par le CCIAM. Ces chefs d'entreprises ont en majorité participé au Parcours de l'entrepreneur, une formation en trois sessions organisée en 2017 par la CCIAM à leur intention. Sylvie Annie Bhalat, chef de pôle fichier consulaire, responsable du Parcours de l'entrepreneur, a expliqué que cette mission commerciale a été initiée pour permettre à ces chefs d'entreprises de rencontrer de potentiels partenaires et fournisseurs. Celle-ci se fera en deux phases : la participation au salon de l'industrie et de la sous-traitance de Nantes (où ils auront un stand), du 20 au 22 mars, et la participation, le 23 mars, à la journée économique du Congo qui se tiendra à la Chambre de commerce de Paris avec au programme des rencontres «be to be».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CONCERT

Berléa Bilem laisse ses empreintes à l'IFC

L'artiste musicienne est montée sur la scène de l'espace culturel de Pointe-Noire, le week-end dernier, avec un spectacle de chansons si différent des autres. Elle a laissé entonner sa voix pour le bonheur des fans.



Berléa Bilem pendant son show crédit photo «IFC»

Après un premier show en juin 2016, la jeune chanteuse Berléa Bilem a décidé de revenir sur ses pas, en livrant un concert exceptionnel le week-end dernier à l'Institut français du Congo (IFC), un show qui restera dans les annales de la ville.

C'était un beau cadeau pour bien commencer la nouvelle année. Artiste aux multiples facettes, Berléa Bilem a émerveillé le public ponténégrin qui l'a ensuite remerciée par de longues ovations. De l'avis de tous les spectateurs, d'ailleurs émerveillés par ce qu'ils venaient d'entendre et de voir, seuls de rares et d'exceptionnels artistes sont capables de produire un tel spectacle. Ce concert était merveilleux avec une régie son et lumière à faire pâlir d'envie. Un décor et une scène dignes des grands événements étaient éga-

lement mis en place pour accueillir la jeune star en devenir.

Et dès ses premières notes, Berléa Bilem a séduit les âmes, même les plus résistantes. Ses interprétations étaient pleines de vie et de couleurs.

Berléa Bilem a débuté à chanter à l'âge de 6 ans mais le public a pu la découvrir dans ce costume de chanteuse après son premier album solo sorti en 2009.

Aujourd'hui, elle est en train de se faire un petit chemin, tout en gardant la tête haute et les yeux rivés vers la réussite. Pendant ce concert à l'IFC de Pointe-Noire, le public a répondu présent pour lui manifester son amour. Apparemment, il n'était pas encore rassasié de ses prestations.

Hugues Prosper Mabonzo

MUSIQUE ET ART

Le Fima aura lieu dans le département du Kouilou

Organisée par l'ONG internationale MB production que dirige Médard Bongo, la manifestation de cette année bénéficiera, pour son bon déroulement, de l'appui du préfet du Kouilou, Paul Adam Dibouilou.



Médard Bongo (à gauche) et le préfet du Kouilou (à droite) pendant leur entretien crédit photo «DR»

Créé en 2013, le Festival international de musique et des arts (Fima) est devenu l'une des principales activités culturelles. Il joue un rôle prépondérant pour encourager la culture et une entente cordiale entre musiciens et mélomanes. Cette année, la manifestation va se dérouler dans le Kouilou et le préfet de ce département a promis de s'y impliquer pour son bon déroulement. « On va faire chemin ensemble car ce n'est que de cette façon que les fils du pays peuvent s'entraider pour le développer. Ce festival va donner une autre couleur à notre département, nous allons donc voir les dates qui conviennent et mettre en place une commission qui va également veiller à sa faisabilité », a dit le préfet du Kouilou, lors d'une rencontre avec le manager de MB production.

En effet, en apportant son appui à ce fes-

tival, Adam Dibouilou entend non seulement donner une autre couleur à son département mais également la possibilité aux visiteurs venant de tout horizon de découvrir la richesse et la vitalité culturelle dont regorge son département.

Aujourd'hui, une chose est vraie, le Kouilou souffre d'absence d'espaces consacrés à la culture. Ce département ne dispose d'aucun centre de valorisation et de promotion de la culture, hormis le hall de la préfecture. Ce festival, organisé dans un esprit de valorisation et de promotion des différentes cultures du pays, pourra permettre à ce département de se rendre plus visible. Notons qu'au programme de cette manifestation, il y aura des concerts gratuits et des randonnées dans les différents endroits touristiques du département du Kouilou.

H.P.M.

LIVRES

« Stop au gaspillage des jeunes ! » présenté au public

Ollivier Lincoln Bathéas Mollomb a fait la présentation de son ouvrage, le 18 février, à l'Espace culturel Le Continental situé à Mpaka, dans le 6^e arrondissement de la ville océane, Ngoyo.

Parue aux Éditions Cultures Croisées, l'oeuvre « Stop au gaspillage des jeunes ! » d'Ollivier Lincoln Bathéas Mollomb décrit et analyse en profondeur les violences qu'il a subies depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Sans tabou ni détour, l'auteur brosse la situation peu reluisante que vit la jeunesse d'aujourd'hui, martyrisée, abandonnée à son triste sort et instrumentalisée. Un tableau pitoyable qui a entraîné au fil des années par la passivité de l'État, de la société, de la rue et de l'école, une révolte violente et aveugle des jeunes qui émeut tout le monde aujourd'hui. Chacun, comme dans un miroir, se regarde dans la peau de victime et bourreau. Une responsabilité collective que chacun doit assumer pour extirper ce mal qui devient un véritable serpent de mer.

De sa plume acérée, l'auteur présente le mal de la jeunesse à travers les racines du mal, les différents visages de la délinquance juvénile, les facteurs socio-culturels, économiques dus à la mauvaise gestion du



Ollivier Lincoln Bathéas Mollomb présentant son ouvrage et Anne Marie Kibongui des Éditions Cultures Croisées crédit photo «Adiac»

pays, les trois grandes parties qui constituent l'ouvrage. « Me référant à ma propre histoire, à mon vécu d'enfant du 5^e arrondissement de Brazzaville qui est, d'ailleurs, l'épicentre de ce phénomène, je veux prouver avec conviction que nous sommes tous des «bébés noirs», pas dans l'action, mais dans notre être le plus profond. Car dans cet énorme moule qu'est la société congolaise, nous, les jeunes de ma génération, avons été façonnés dans l'indifférence et l'insouciance des plus absolues. Je crains qu'aucune mesure répressive, si ferme et violente soit-elle

comme elle est préconisée par le parquet de Brazzaville, ne sache guérir ce mal être plus mental que physique, si elle n'est pas accompagnée de mesure capables de nous sauver et de faire de nous des hommes utiles à la société. », écrit-il en préambule.

Pour l'auteur, enfance et violence sont deux concepts censés ne rien avoir à faire ensemble mais qui, malheureusement, trop souvent chez nous, sont étroitement liés. À la maison, comme dans la rue ou à l'école, les comportements brutaux sont rarement absents du quotidien des enfants. Pire, les

gangsters d'hier ou héros des guerres fratricides congolaises sont pris en exemple et chacun veut leur ressembler. L'exposition des enfants au tabac, à l'alcool et à la drogue ajoutée à l'absorption des potions magiques censées donner des pouvoirs naturels aux consommateurs ne font que précipiter les jeunes dans la déviance la plus absurde.

«La jeunesse détruite par sa société»

Avec émoi et effroi, Bathéas Mollomb constate que le mal est très profond et même enraciné avec l'existence des gangs ou bandes de jeunes organisés et

structurés, animés par le désir d'affirmer leur existence, leur appartenance à un groupe donné et de récupérer par la violence, disent-ils, ce que la société leur a refusé. Aujourd'hui, force est de reconnaître que l'immense potentiel que constitue la jeunesse est ignorée. Une société qui détruit ses jeunes au lieu de les aider à y jouer un rôle important. Le problème de la jeunesse est banalisé et on assiste même avec impuissance au pourrissement de ce que l'on appelle aujourd'hui le mal des jeunes sans que personne ne crie gare, constate l'auteur. Il faut chercher le mal à la racine, c'est-à-dire rechercher les causes du mal de la jeunesse au lieu de se précipiter seulement à s'attaquer aux conséquences. « En pratiquant seulement la stricte méthode punitive, on ouvre la porte à un ballet incessant de délinquants multirécidivistes entre la rue et la maison d'arrêt. Cette dernière, loin d'être un véritable centre de rééducation, risque de fabriquer des monstres. », ajoute-t-il.

Ollivier Lincoln Bathéas Mollomb est né le 13 octobre 1991 à Brazzaville. Agent commercial de formation, il est agent manager et agent commercial d'artistes. Ce livre est son premier ouvrage.

Hervé Brice Mampouya

COUPE DE LA CAF

CS La Mancha en seizièmes de finale

Le club ponténégrin a arraché sa qualification, le 20 février, au Complexe sportif de Pointe-Noire, d'une belle manière en s'imposant face à l'AS Tanda de la Côte d'Ivoire un but à zéro, après un nul vierge au match à l'aller.

Le but de Guy Mbendza est intervenu à la 52^e mn de la rencontre à la suite d'un tir majestueux frappé à plus de 35m du camp adverse, tandis que la première période a été dominée par l'AS Tanda de la Côte d'Ivoire. L'équipe ivoirienne a pêché en finition, à cause de son attaquant Laurent Cédric Sahui, très maladroite devant les occasions qui se sont présentées à lui.

Du retour des citrons, La Mancha reprend confiance et prend les initiatives. En effet, après deux occasions mal exploitées par le butteur Guy Mbendza, il a réussi à faire mouche en inscrivant l'unique but très salué par le public. Comme au championnat et pendant la préparation, La Mancha a confirmé qu'elle est meilleure en seconde mi-temps du match qu'en première, puisque tous ses buts n'arrivent qu'à cette période.

La victoire propulse La Mancha

en 16^{es} de finale de la Coupe de la Confédération africaine (CAF) de football pour la première fois, après trois premières aventures manquées respectivement en 2001 face à Aviação d'Angola, en 2002, devant Satellite de la Côte d'Ivoire et en 2003 face à Jeunesse club d'Abidjan en préliminaire. La réussite de la Mancha est également un pari gagné par l'entraîneur Ghislain Tchiamas qui s'est donné dans l'ouvrage depuis son arrivée dans le club. Sur quatorze matchs disputés en préparation et au championnat, le nouveau coach et son équipe n'ont perdu aucun, mais ils ont encaissé trois buts.

Après la qualification du club ponténégrin, Guy Mayolas, le représentant de la Fédération congolaise de football à cette rencontre, n'a pas manqué de le féliciter. « Les enfants ont fait ce qu'il fallait, il faut les féliciter. La Mancha doit se mettre au travail pour avancer. », a-t-il indiqué.

Le président de la Mancha, en larmes, a salué tout le groupe ainsi que le public qui s'est mobilisé pour son équipe. « Je suis très content et les mots me manquent. Les enfants ont respecté les consignes. Aujourd'hui,



La Mancha célébrant le but (Adiac)

l'équipe est passée au deuxième tour; nous allons beaucoup travailler pour accéder à la phase de poules. », a-t-il dit. Ghislain Tchiamas a, pour sa part, dédié cette qualification à son président, Éric Moandhalt, à qui il a fait confiance pour cette aventure africaine.

La Mancha a ouvert la voie de

la qualification aux trois autres clubs congolais, à savoir Cara en coupe de la CAF au stade Alphonse-Massmaba-Débat, à Brazzaville, après une courte défaite à l'aller contre Assante Kotoko de Kumassi (Ghana), alors qu'en Ligue de champions, l'AC Léopards sera reçu à Lomé, au Togo, après une victoire à domicile de

2-1, et l'AS Otoho à Alger avec un avantage de deux buts à zéro à Owando à l'aller. Soulignons que l'AS Tanda, éliminé pour sa troisième aventure, entend redoubler le travail. « Pour un but de 40 m, c'est difficile à accepter. L'entraîneur des gardiens va l'apprécier », a signifié l'entraîneur.

Charlem Léa Legnoki

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

France (Ligue 1)

France, 26^e journée, 1^{re} division

Monaco, sans Jordi Mboula, corrige Dijon (4-0). Eden Massouema est resté sur le banc, tandis qu'Arnold Bouka Moutou était laissé à disposition de la réserve.

Angers, avec Prince Oniangue, mais sans Fodé Doré, Angers s'incline face à Saint-Etienne (0-1).

Caen perd deux points contre Rennes (2-2), avec deux pénalités ratés. Durel Avounou, titulaire comme latéral gauche dans une défense à cinq, a été remplacé à la 61^e, tandis que Brice Samba junior est resté sur le banc (aligné avec la réserve dimanche lors de la victoire sur Dieppe). Dans les rangs rennais, Faitout Maouassa est entré à la 86^e.

Montpellier, avec Morgan Poaty sur le banc et sans Bryan Passi, bat Guingamp (1-0).

Nice et Nantes partagent les points (1-1). Jules Iloki, titulaire surprise sur le côté droit, a été remplacé à la 77^e.

OM, sans Christian Madédé, l'emporte face à Bordeaux (1-0).

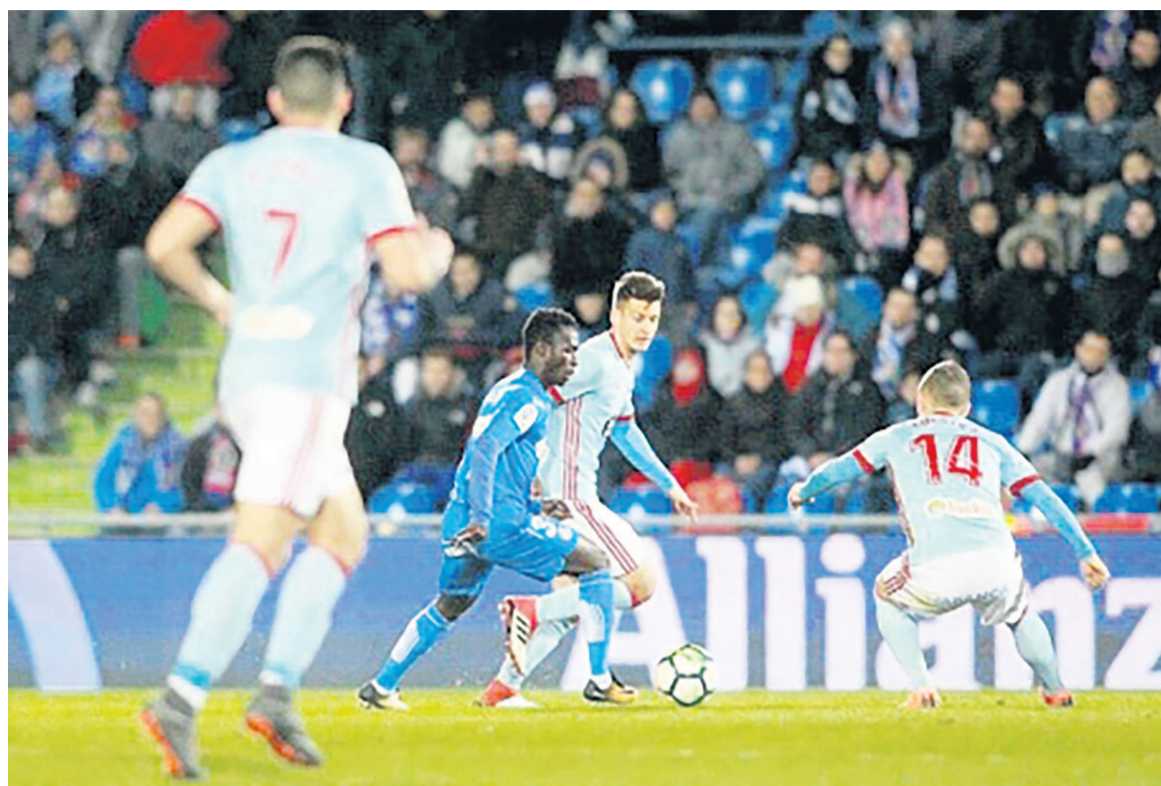
Angleterre, 25^e journée, 3^e division U23

Chris Goteni était titulaire lors de la défaite des U23 d'Ipswich face à ceux de Charlton (1-2).

Espagne, 24^e journée, 1^{re} division
Merveil Ndockyt a disputé ses premières minutes en Liga espagnole : remplaçant lors de la large victoire de Getafe face au Celta Vigo (0-3). Le milieu international est entré à la 86^e, juste après le 3^e but de son équipe.

Israël, 23^e journée, 1^{re} division

Le Bnei Yehuda Tel Aviv s'incline lors de son déplacement chez le Beitar Jérusalem (0-2). Mavis Tchibota était remplaçant au coup d'envoi. Sixième et dernier qualifié provisoire pour les play-



Première apparition en Liga pour Merveil Ndockyt lors du succès de Getafe sur le Celta Vigo (getafefc.com)

offs, le Bnei Yehuda conserve 7 points d'avance sur le 7^e à 3 matchs du terme de la saison régulière : encore une victoire, minimum, et le club de Tel Aviv sera qualifié pour la phase finale.

Israël, 23^e journée, 2^e division

Le Beitar Tel Aviv de Romaric Etou bat Hapoel Nazareth (2-0). Et revient à 1 point du 2^e et à 5 points du premier.

Italie, 25^e journée, 3^e division, groupe C

John-Christopher Ayina était titulaire lors du succès de Bisceglie sur le terrain de la Juve Stabia (2-0). Remplacé à la 82^e.

Italie, 24^e journée, 4^e division, groupe F

L'USD Pratola de David Bitsindou, titulaire, est battue à domicile par le Matelica Calcio (0-3).

Portugal, 25^e journée, 2^e division

Sporting Covilha et Gaius Makouta, remplacé à la 59^e, s'inclinent à domicile face à Leixoes (0-2).

Suisse, 21^e journée, 2^e division

Aarau bat Chiasso (4-1). Igor Nganga a joué l'intégralité du match. Match nul du Servette sur le terrain du Xamax (1-1). Sans Dominique Malonga, écarté du groupe.

Turquie, 22^e journée, 1^{re} division

Bursaspor et Dzon Delarge, titulaire et remplacé à la 69^e, concèdent le nul face au Yeni Malatyaspor (0-0). Et stagnent

au classement : 11^e avec 27 points.

CFA, 20^e journée

Groupe A

Sans Damien Mayenga, Bergerac corrige Tarbes (4-0). Sans Christian Madédé, la réserve de l'OM est battue à Toulon (0-2). Sans Jordi Mboula, blessé, Monaco bat le Stade Bordelais 3-1.

Groupe B

Jean-Bryan Boukaka, titulaire, et Saint-Priest s'inclinent à domicile face à Anancy (0-1). Le Puy bat Villefranche-sur-Saône (2-1) avec Christopher Missilou, titulaire dans l'entrejeu.

Thomas Oualemba est entré à la 70^e lors du match nul de la réserve de Lyon à Saint-Louis (1-1).

Chasselay s'impose face à Raon-L'Étape (2-0) avec Brunallergène Etou et Archi Fataki titulaires.

Groupe C

Yves Owomat est sorti sur blessure à la 54^e lors du revers de Beauvais à Reims (1-4).

Défaite à Lens pour Viry-Châtillon et Dalnath Miatoudila (2-4).

Groupe D

Ladislav Douniama était titulaire lors du match nul de Granville à Vitry (1-1). Dorian N'Goma est lui entré à la 84^e.

La réserve du Havre bat Mantes 1-0. Alan Dzabana a joué l'intégralité du match, tandis que Bevic Moussiti Oko est entré à la 73^e. Juvrel Loumingou était absent lors du succès de Limoges sur Romorantin (2-1).

CFA 2

Notons la titularisation de Brice Samba junior lors de la victoire de la réserve de Caen sur le FC Dieppe de Jean-Guy Wallemme (2-1). Herman Moussaki (3 buts en 7 matchs cette saison) est resté sur le banc du club normand.

A Angers, Fodé Doré était aligné avec la réserve, tenue en échec par Changé (2-2). Son double poteau profite à Payet pour le 2^e but angevin.

Lors du match nul de la réserve de Nantes face au Poiré-sur-Vie (0-0), Jonathan Nsonké a manqué un penalty à dix minutes du coup de sifflet final.

A Nancy, Mons Bassouamina et Ryan Bidounga ont participé au succès de Nancy B sur Erstein (3-2).

Titulaire, Bryan Passi a été remplacé à la 30^e (sur blessure) lors du succès de la réserve de Montpellier face à Narbonne (3-1).

Camille Delourme

TALANGAI

Des garde-fous et boîtes aux lettres sur l'avenue Jean-Dominique-Okemba

L'initiative d'Anguios Nganguia Engambé, président du Parti pour l'action et Républicain (PAR) s'est concrétisée le 20 février, devant les chefs de bloc du quartier 67, du représentant du maire du sixième arrondissement de Brazzaville et d'autres invités de marque.

Dans le cadre du projet, plusieurs réalisations sont prévues le long de l'avenue. Le premier module des travaux, lancé par le président du PAR, à partir de la rue Loukolela, a concerné l'implantation, de part et d'autre de la voie, des garde-fous métalliques.

L'installation de ces barres de protection se poursuivra progressivement jusqu'à couvrir la totalité du bitume, qui commence devant la résidence du vice-amiral Jean Dominique Okemba et qui échoue sur le goudron du viaduc de Talangai. Le même projet prévoit aussi la couverture des voiries construites à ciel ouvert.

L'objectif du projet, a signifié son initiateur, est de protéger la population riveraine et les piétons contre les risques d'accidents de circulation.

Anguios Nganguia Engambé prévoit aussi l'installation des boîtes aux lettres devant tous les domiciles se trouvant le long de ladite avenue. Une disposition technique prise pour permettre de déposer tout genre de courrier.



Le président Anguios Nganguia Engambé expliquant le bien-fondé des boîtes aux lettres. Photo Adiac

En ce qui concerne la salubrité, le président du PAR et d'Oboro Association a annoncé une opération spéciale dénommée "Les samedis de l'avenue Jean-Dominique-Okemba". Une idée visant l'assainissement, tous les samedis, de cette avenue. « Nous ne voulons plus voir les poubelles traînées sur cette avenue. », a-t-il indiqué.

Pour ce faire, il a appelé la société Averda qui œuvre dans l'assainissement de la ville à prendre attache avec les responsables des parcelles pour le suivi de l'entretien. Le but de ces travaux, selon leur initiateur, est de faire que cette avenue de Talangai soit parmi les artères les plus propres

et les plus belles de Brazzaville.

Aussi Anguios Nganguia Engambé a-t-il annoncé la mise en circulation, prochainement, d'un moyen de transport en commun dit "Petit train" qui partira de la commune de Talangai jusqu'à l'avenue Jean-Dominique-Okemba. « Ce bijou sera le grand souvenir que je laisserai à la population de Talangai. », a-t-il indiqué.

Le président du PAR a promis mettre 173 840 000 francs CFA pour la réalisation de ce projet. Quant à sa réussite, il compte également sur l'apport de la population de Talangai.

Firmin Oyé

MARCHÉ DES ASSURANCES

Lancement d'une grande campagne nationale

La direction générale des institutions financières nationales va débiter la campagne de sensibilisation à l'assurance, les 27 et 28 février à Pointe-Noire, avant de la poursuivre à Dolisie, Ouesso et Brazzaville.

La campagne élargie à la vulgarisation de la « Carte rose » de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) vise à améliorer la perception de l'industrie des assurances par le public et les administrations publiques ; à répandre les mécanismes de prévoyance comme compléments aux régimes obligatoires de couverture sociale et surtout à favoriser l'essor du secteur.

Nombreux thèmes seront présentés pendant ce moment, à savoir « Les intermédiaires en assurances et leur rôle » ; « Les produits d'assurances et l'intérêt de souscription » ; « Les démarches en cas de sinistre » ; « Les fraudes à l'assurance et les sanctions » ; « Le dispositif du contrôle de l'obligation d'assurance automobile » et « Le système de la Carte rose de la Cémac et la rédaction du procès-verbal de constat d'accident ».

Les premiers jours, les agents sensibilisateurs mèneront des actions de proximité dans la ville de Pointe-Noire et au Port autonome, au poste de péage de Mengo et au Cabinda. Le marché congolais d'assurances reste dynamique malgré la situation économique actuelle. Avec plus de vingt milliards F CFA, hors risques pétroliers, le marché annuel de l'assurance dégage un chiffre d'affaires suffisant pour attirer de grands assureurs européens.

Le pays dispose de plusieurs compagnies d'assurances ; la branche générale type accident et risques divers arrive en tête, suivie du secteur de l'assurance-vie, en plein essor.

Fiacre Kombo